Cahiers Ferdinand de Saussure

publiés par la
Société Genevoise de
Linguistique

11

1953

Librairie E. Droz
GENÈVE

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Semestre d'hiver : octobre-mars
Semestre d'été : avril-juillet

SCIENCES avec Ecole de pharmacie

LETTRES avec Séminaire de français moderne
Ecole pratique de langue française

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES
avec Institut de hautes études commerciales
Institut de transp. et d'administr. maritimes

DROIT

MÉDECINE avec Institut de médecine dentaire
Institut de biologie et de chimie médicales
Institut d'éducation physique et de sport

THÉOLOGIE PROTESTANTE

ARCHITECTURE

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

HAUTES ÉTUDES INTERNATIONALES

ÉCOLE D'INTERPRÈTES

Programmes et renseignements au secrétariat

Cahiers Ferdinand de Saussure

publiés par la
Société Genevoise de
Linguistique

11

1953

Librairie E. Droz
GENÈVE

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/cahiers-ferdinand-de-saussure_1953_11

I. Société genevoise de linguistique

COMITÉ
(1952)

Robert Godel, *président*
Edmond Sollberger, *vice-président*
Léopold Gautier, *trésorier*
Alfred Juvet, *secrétaire*
Marie-Jeanne Mercier
André Burger

NOUVEAUX MEMBRES

Félix Kahn (Genève)
Henri Stehlé (Genève)
Eugénie Droz (Genève)

SÉANCES

(de décembre 1951 à février 1953)

75e SÉANCE (15 décembre 1951)

Communication de M. Robert GODEL : *La stylistique est-elle une science linguistique?*

Résumé : La définition de la stylistique donnée par Bally *(Traité de stylistique française* I, p.16) soulève deux questions : 1) Faut-il partir de données psychologiques ou de données linguistiques? 2) Par « langage organisé » faut-il entendre la langue au sens saussurien, ou aussi (ou seulement) la parole? Bally n'a pas fondé son étude sur les données psychologiques; il a fait d'autre part une place considérable au langage parlé, qui pour lui est à cheval sur la langue et la parole.

Les caractères expressifs appartiennent à la langue dans la mesure où ils font partie de la valeur des signes. Ils sont donc différentiels, mais les différences expressives sont presque toujours combinées avec des différences sémantiques. Il y aurait lieu d'étudier d'abord les caractères stylistiques proprement dits (ce que Bally appelle « effets par évocation ») : là, la différence sémantique est nulle ou minime *(mort, décès, trépas)* et le caractère expressif est lié à une limitation des emplois du mot. En second lieu seulement, les « caractères affectifs naturels », c'est-à-dire, au fond, la mise en relief d'un caractère sémantique par des procédés dont les uns ressortissent à la langue (oppositions expressives), les autres à la parole (prononciation affective).

Discussion : M. Gautier estime qu'une accentuation particulière pour rendre l'affectivité (sur la 1e ou 2e syllabe en français), puisqu'elle est régulière, compréhensible pour l'écouteur comme pour le locuteur, rentre dans la langue. — Elle n'est pas partie du mot, répond M. Godel. M. Sollberger ajoute que toute la parole suppose également accord entre écouteur et locuteur. A Mme Kaufmann, qui rappelle que Bally a toujours traité la stylistique sur une base comparative (français-allemand, en général), M. Godel réplique que Bally a cependant toujours soutenu la légitimité de la comparaison entre les éléments d'une même langue.

76e SÉANCE (2 février 1952)

1. Communication de M. Robert GODEL : *Les signifiants minimum.*

Résumé : Le minimum d'étendue pour un signifiant est la voyelle brève. C'est un cas fréquent pour les désinences, mais le français possède aussi un nombre inusité de vocables ainsi constitués : *à, est, au, eau,* etc. D'autre part, la chute obligatoire d'une voyelle brève intermittente réduit certains signifiants *(je, me, te, se, le, la, ce, que, de, ne)* à une seule consonne. Ils obéissent dans ce cas à des conditions diverses : groupés avec voyelle initiale, ils se maintiennent facilement : *m'obéis-tu?* ~ *obéis-moi; tu l'offres* ~ *offre-le, offre-la;* groupés avec voyelle finale, ils sont soumis à de nombreuses restrictions : *suis-je?,* mais non **viens-je?; est-ce?,* mais non **a-ce été?* Leur stabilité est liée à la place fixe qu'ils occupent dans la chaîne syntagmatique, à leur appartenance à un paradigme. Les isolés, p.ex. *ne, que* (adverbe), sont plus menacés.

Discussion : Elle porte d'abord sur l'existence de voyelles longues en français, que plusieurs contestent. Puis M. Junod constate que ce sont ces signifiants très courts, à peine audibles pour des étrangers, qui constituent une des difficultés essentielles de la langue.

2. Communication de M. Léopold GAUTIER, *Puristes, linguistes et maîtres d'école.*

Résumé : Voir *Expression correcte, expression fautive. Le rôle du puriste et celui du maître d'école,* dans « Festschrift zu Ehren von Alt-Rektor Dr. Hans Fischer » (Schüler A.G., Bienne 1952), p.111-121.

Discussion : Elle met longuement aux prises deux clans : d'une part ceux qui pensent qu'il est inutile de s'opposer trop aux néologismes, surtout techniques, parce qu'ils sont nécessaires ou sinon s'éliminent d'eux-mêmes, ou aux termes dialectaux souvent plus précis que les mots de la langue générale; — de l'autre, ceux qui estiment que tout effort pour freiner l'évolution de la langue et empêcher les déviations de la tradition est justifié. Au reste, tous les participants sont d'accord pour recommander le scrupule dans le choix des expressions et la recherche de la nuance exacte.

77e SÉANCE (1er mars 1952)

Communication de M. Emmanuel LAROCHE (Strasbourg) : *Un suffixe hittite dit de collectif.*

Résumé : Ce suffixe *-ant-* (différent du suffixe i.-e. *-ant-* qui apparaît dans les formes participiales) s'ajoute aux thèmes nominaux de toute nature et sert à des fins diverses : il permet la formation de neutres pluriels; il transforme un singulier neutre en un singulier « animé »; il fait de certains singuliers « animés » des collectifs. On peut le définir comme un signe classificateur

qui transforme un objet complexe formé d'éléments hétérogènes en une unité simple dénombrable : *uddar* « la parole » ~ *uddanantes* « le discours ».

La forme réelle du suffixe est probablement *-and-* plutôt que *-nt-* et se rapproche du suffixe grec -αδ- qui apparaît avec une fonction analogue dans μυριάς, -άδος « myriade », νιφάς « chute de neige », λιθάς, « amas de pierres », etc.

Discussion : M. Laroche, répondant à diverses questions de MM. Godel et Sollberger, précise qu'à côté de *huhha-* « le grand-père », il n'existe ni **huhhes* (pl.) ni **huhhant-* (sg.) mais seulement *huhhantes* « la lignée des ancêtres »; qu'avec un sujet en *-antes*, le verbe est toujours au pluriel; et enfin qu'en hittite, tous les animaux sont considérés comme « animés ».

78e SÉANCE (24 mai 1952)

Communication de M. André BURGER : *Remarques sur la valeur et les fonctions de l'imparfait en français.*

Résumé : Il s'agit, selon les principes saussuriens, d'examiner l'imparfait au double point de vue associatif, pour déterminer sa valeur, et syntagmatique, pour définir ses divers emplois. Sur le plan associatif, si on le compare aux formes verbales parallèles (ex. *il neigeait* ~ *il neige, il neigera, il a neigé)*, on voit qu'il n'exprime pas un fait constatable actuellement, ni prévisible, ni achevé. Dans le discours, ses emplois sont variés : il exprime d'abord un fait considéré comme réel, mais passé et qu'on se remémore; le mode est alors l'indicatif. Dans les autres emplois, il correspond à une transposition modale; il présente les faits comme imaginés, en dehors du réel, sous forme de supposition (*si* + imparfait opposé au conditionnel, ou *comme si*), de souhait, ou encore comme pensés par un tiers (concordance, style indirect libre). Tous ces emplois découlent de la valeur indiquée.

Discussion : M. Kaufmann signale la position singulière du français qui rend par un *temps*, l'imparfait, des nuances que l'allemand, l'italien et même l'anglais expriment à l'aide d'un *mode*. En suisse-allemand, l'imparfait a même disparu, supplanté par le passé composé. M. Artus estime que M. Burger aurait dû également opposer l'imparfait au passé défini, c'est-à-dire au passé absolu, encore vivant dans la langue écrite et dont le passé indéfini a conservé souvent la valeur (ex. *je suis tombé)*.

79e SÉANCE (4 juin 1952)

1. Communication de M. Bertil MALMBERG (Lund) : *Occlusion et spirance dans le système consonantique de l'espagnol.*

Résumé : Le système espagnol oppose aux occlusives sourdes des sonores qui se réalisent soit comme occlusives, soit comme spirantes. Les règles de position des manuels à ce sujet ne sont qu'approximatives : en réalité, l'occlusive est la forme forte, la spirante la forme faible. Il faut en outre

tenir compte de deux séries symétriques : *t' : d'/y* et *b*^{w} *:* β^{w}*/w* (où *y* et *w* sont des spirantes et non des semi-voyelles). Or dans beaucoup de parlers, *b*^{w} passe à *g*^{w} : il ne s'agit pas d'un procès phonétique, mais d'une adaptation au système, *g*^{w} étant ici la forte de *w* (cf. dial. *g*^{w}*evo* pour *huevo*); inversement, on trouve *umb*^{w}*ente* à côté de *unguente* : dans ce système, *b*^{w} et *g*^{w} sont deux variantes phonétiques d'un même phonème.

En fin de syllabe, la série palatale est représentée par la semi-voyelle *i̯*, la série labio-vélaire par *u̯*. Dans les parlers populaires et les dialectes, il y a tendance à réaliser l'implosive en semi-voyelle pour d'autres consonnes encore, p.ex. *d/đ : i̯*, *b/*β *: u̯*; ainsi *padre* > *pa i̯re*, *objeto* > *o u̯xeto*. C'est que toute l'évolution de l'espagnol est dominée par la tendance à la syllabation du type *pa-pa*, d'où affaiblissement de l'élément implosif et renforcement de l'élément explosif : *porqué* > *po i̯ke*, mais *mayo* > *mažo* et même *caballo* > *caβažo*, le *l'* tendant à se confondre avec *y* en début de syllabe. Si le *l'* du roman commun est resté distinct de *y*, c'est que jusqu'à l'époque du Cid, il y a opposition entre occlusive sonore et spirante sonore.

Discussion : En réponse à diverses questions, M. Malmberg précise que l'évolution historique de l'espagnol assure pour le vieil espagnol l'opposition *occlusive sonore : spirante sonore*, bien que la graphie ne soit claire que pour *b : v*; dans le passage de *l'* soit à *y* soit à *ž*, il s'agit de deux évolutions distinctes; à la question : synchronie ou diachronie? il répond qu'il s'agit de systèmes différents coexistants. Il ne discutera pas le problème du passage *f* > *zéro* qui peut être en rapport avec les oppositions indiquées.

2. Communication de M. Robert Godel : *Sur un emploi de l'ablatif en latin.*

Résumé : Partant du vers 646 de *l'Eunuque :* « Vestem omnem miserae discidit, tum ipsam capillo conscidit », et se référant à H. Frei, *Mélanges Bally*, p.185 ss., M. Godel propose de voir dans la seconde construction le type « converse » de la première. Il cite un grand nombre de cas analogues et explique par là une série de constructions comme celle de *mactare deum hostiā* en face de *mactare deo hostiam.*

Discussion : Des faits slaves et sanskrits sont rapprochés des faits latins, presque tous d'ailleurs fournis par des poètes, comme le fait remarquer M. Kaufmann.

80^{e} séance (18 octobre 1952)

Séance consacrée à l'examen critique de quelques ouvrages :

1. E. Benveniste, *Origines de la formation des noms en indo-européen*, Paris 1935 (M. Robert Godel).

2. Du même, *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, Paris 1948 (M. Robert Godel).

3. M. Leumann, *Homerische Wörter*, Bâle 1950 (M. Jean Magnenat).

81e SÉANCE (24 janvier 1953)

1. M. Werner KAUFMANN rend hommage à la mémoire de son maître et ami Jakob Jud.

2. Communication de M. Ernest SCHULÉ (Crans sur Sierre) : *Le Glossaire des patois de la Suisse romande.*

Résumé : On a consigné sur près de deux millions de fiches les matériaux bruts provenant de sources très diverses : réponses fournies par une centaine de correspondants locaux à des questionnaires méthodiques, enquêtes personnelles des rédacteurs, collections constituées par d'autres chercheurs, textes patois, termes locaux travestis en latin ou français dans les pièces d'archives, provincialismes romands, noms de lieux et de familles, données ethnographiques et folkloriques. Pour fixer la ou les formes du mot, il faut tenir compte notamment des divergences dans la graphie (celle des enquêteurs professionnels enregistre les moindres nuances phonétiques, celle des patoisants est de tendance nettement phonologique) et dans les acceptions : celles que notent les enquêteurs sont précises en général, mais souvent trop sèches; les correspondants, auxquels on a recommandé de faire entrer les mots dans des phrases en patois, fournissent au contraire des indications abondantes et précieuses au point de vue de la phraséologie. On constate d'ailleurs en bien des cas que les termes français ont influencé les mots correspondants du patois, leur faisant prendre des acceptions qu'ils n'avaient pas à l'origine. La partie étymologique d'un article du *Glossaire* est réduite au minimum lorsque les ouvrages déjà parus (REW, FEW) y ont pourvu. Enfin, sous certains mots-clés, une notice encyclopédique résume toutes les données ethnographiques et folkloriques en relation avec le terme envisagé.

Discussion: M. Godel relève deux points qui sont d'intérêt général : la tendance des patoisants à une notation phonologique et le fait que l'influence du français peut s'exercer par emprunt d'acceptions figurées. M. Kahn estime difficile de parler de « notation phonologique » à propos des notations sommaires de correspondants non spécialistes. Mais M. Schulé spécifie que le terme est approximatif et sert surtout à opposer cette tendance simplificatrice aux préoccupations phonétiques des enquêteurs.

*

Le 16 mai 1952, M. Antonio TOVAR, recteur de l'Université de Salamanque, a fait une conférence à l'Université de Genève, sous les auspices de la Faculté des Lettres et de la Société genevoise de Linguistique, sur *Les langues anciennes de la péninsule ibérique.*

II

Articles

EDWARD SAPIR ET LA SYNTAGMATIQUE

Paru en 1921, *Language* de E. Sapir (Harcourt, Brace and Co., New York), n'a pas pu profiter du *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure dont la première édition a paru en 1916 (chez Payot, Paris). Et pourtant l'excellent petit volume du grand structuraliste américain contient une foule d'idées annonçant, comme le *Cours*, l'unité structurale du langage. Le but du présent article est de relever quelques-unes de ces idées et de les mettre au point, à l'appui de la *théorie de l'unité structurale du langage*, amorcée dans les travaux de l'école linguistique de Genève et que nous avons exposée tant bien que mal dans les travaux suivants :

1) *Quelle est en fin de compte la structure-type du langage?* (à paraître dans *Lingua*, Haarlem);

2) *A propos de la syntagmatique du Professeur A. Belić* (éditions de l'Académie slovène des Sciences et des Beaux-Arts, Ljubljana 1952);[1]

3) *En marge du Sixième Congrès des Linguistes* (à paraître).

Dans ce dernier article, j'ai essayé de confronter la théorie syntagmatique « totalitaire » avec les opinions concernant le même sujet et exprimées par quelques congressistes au Congrès de Paris. Si je me permets aujourd'hui, toujours dans le but d'étayer cette théorie, de compléter le structuralisme de Sapir, c'est que ce structuralisme nous fournira en revanche de fines analyses de monèmes et beaucoup d'autres idées et suggestions fécondes, d'autant plus que Sapir a su, en synchroniste résolu, pénétrer au cœur des structures des langues européennes et amérindiennes.

*

[1] Cité dans la suite sous la forme : *A propos...*

Quel est pour Sapir l'élément linguistique réel? Etant donné que les sons ne sont que

> unformed and unburnt clay of which the bricks are fashioned (p.24-25),

les véritables éléments du langage sont pour lui soit les mots,[2] soit les éléments constitutifs des mots, soit les groupes de mots : tout élément, en somme, qui présente, selon la terminologie de F. de Saussure, les deux faces du signe linguistique, signifiant et signifié. Autrement dit, le véritable élément du langage est toujours *le signe linguistique pris dans sa totalité*, tout comme l'ont postulé au VI[e] Congrès Trnka (*Actes*, p.27), Cantineau (p.273) et d'autres.

Ayant défini ainsi le caractère général de l'élément linguistique, Sapir procède à l'analyse des « mots » :

> The single word may or may not be the simplest element we have to deal with (p.25).

Il montre par les exemples *sing*, *sings*, *singing*, *singer* que les mots sont de deux espèces : *sing*, par exemple, est

> an indivisible phonetic entity conveying the notion of a certain specific activity (p.25),

tandis que les autres mots de la série sont des

> binary expressions involving a fundamental concept, a concept of subject matter *(sing)*, and a further concept of more abstract order (p.25).

Sapir voit donc bien que le mot est à cheval sur deux domaines,[3] ce qui en rend, à son avis, la définition impossible (*Language*, p.33). Il distingue strictement les mots « complets et indépendants » comme *sing* (sémantèmes ou lexèmes selon les écoles européennes) et les outils grammaticaux (morphèmes dans le sens de Vendryes). Il symbolise les premiers, qui sont les éléments radicaux (« stems », « roots » = sémantèmes) par les majuscules A, B, C..., et les seconds par des minuscules; le symbole de *singing* est, par conséquent,

[2] Notons que Sapir voit bien toutes les difficultés soulevées par cette notion.

[3] Selon nous, sur celui du monème et celui du syntagme; voir plus bas.

A + b. Il emploie des parenthèses pour marquer ce que j'appelle le « synsémantisme » des éléments, de sorte que la formule de *singing* est, en fait, A + (b). L'élément radical peut, lui aussi, être « synsémantique » : dans *hortus*, par exemple, le radical *hort-* est tout à fait non-autonome et la formule de ce mot est, par conséquent, (A) + (b); cf. *Language*, p.26 et 27.

Le moment est venu de faire intervenir dans le structuralisme de Sapir la notion de *syntagme* : Sapir voit qu'il s'agit ici de « binary expressions », mais il ne semble pas avoir saisi le vrai rapport qui relie les éléments de *singer*, *singing*, etc. Ces éléments ne sont pas dans un rapport de simple addition, mais bien dans un rapport de conditionnement réciproque, car ces mots sont des syntagmes.[4] Or, le syntagme n'est jamais la simple somme de ses constituants, mais leur produit (CLG [3] p.176). Par conséquent, la formule de *singer*, par exemple, ne peut pas être A + b ou A + (b), mais bien A.b, ou A.(b) si l'on veut,[5] le signe de multiplication symbolisant par excellence le rapport syntagmatique (CLG [3], *ibid.*) et le signe d'addition étant réservé pour symboliser la coordination.

C'est probablement la symbolique de Sapir qui a engagé A. Martinet (*Actes* du VI[e] Congrès, p.182) à représenter les syntagmes *dominus*, *le livre*, *il est parti*, etc., par les formules *domin* + *us*, *le* + *livre*, *il* + *est* + *parti*, etc., plutôt que *(domin-.-us)*, [*il.(est. parti)*], etc.

En apparence, Sapir n'a pas saisi le vrai rapport des éléments contenus dans *singer*. Et pourtant, on trouve chez lui un passage qui nous prouve le contraire. Il dit, *Language* p.89, à propos de la phrase *the farmer kills the duckling* :

> ...the analysis of *farmer* and *duckling* are practically irrelevant to an understanding of its content and entirely irrelevant to a feeling for the structure of the sentence as a whole. From the

[4] Le syntagme est, selon nous, un groupe quelconque de signes hétérofonctionnels. Il est toujours binaire et ses deux termes sont dans le rapport de conditionnement réciproque parce qu'ils exercent, unis dans le syntagme, l'un la fonction et l'autre la cofonction syntagmatique. La binarité et le conditionnement réciproque des termes constituent le caractère dialectique du syntagme, celui-ci étant toujours la synthèse dialectique (hégélienne) de ses deux termes. Les conséquences du caractère dialectique du syntagme ont une portée capitale pour le fonctionnement tout entier du langage.

[5] Dans la suite de notre exposé, nous emploierons les parenthèses non pour marquer le « synsémantisme », mais pour décomposer les structures syntagmatiques.

> standpoint of the sentence the derivational element *-er* and *-ling* are merely details in the local economy of two of its terms *(farmer, duckling)* that it accepts as units of expression.

Ce qui veut dire, dans les termes de notre théorie, que *farmer* et *duckling* sont des synthèses dialectiques comptant, par rapport à l'entourage dans la chaîne parlée, non par leurs éléments constitutifs (soit l'« économie locale » du syntagme), mais par leur synthèse, par leur union dialectique. La preuve en est, et c'est Sapir qui nous la donne, que

> This indifference of the sentence as such to some part of the analysis of its words is shown by the fact that if we substitute such radical words as *man* and *chick* for *farmer* and *duckling*, we obtain a new material content, it is true, but not in the least a new structural mold. (p.89).

En effet, *farmer* et *duckling* se comportent envers l'entourage de la chaîne parlée comme des signes simples (monèmes) seulement grâce au caractère de synthèse dialectique du syntagme par lequel les constituants sont « abolis et conservés » à la fois, en même temps que réunis en synthèse. *Farmer* et *duckling* sont donc, selon Sapir même, plus que de simples sommes de leurs constituants : il est certain que le structuraliste américain aurait adopté la notion saussurienne de syntagme s'il avait pu la connaître.[6]

*

Dans la suite de son examen des mots, Sapir se demande si nous sommes autorisés à considérer un mot tel que *sing* comme élément radical et irréductible :

> Does it represent a simple correspondence between concept and linguistic expression? Is the element *sing-*, that we have abstracted from *sings*, *singing*, and *singer* and to which we may justly ascribe a general unmodified conceptual value, actually the same linguistic fact as the word *sing*? (p.27).

Et il trouve que le *sing-* de *singer* et le « mot » *sing* ne peuvent pas être de valeur identique car le premier rend (dans les termes de

[6] Pour le caractère dialectique du syntagme, voir aussi *A propos...*, p. 38, 42 et passim.

Bally, LGLF) une notion virtuelle, tandis que le second est actualisé et s'oppose donc à *sang*, *sung*; le *sing-* de *singer* ne comporte pas ces oppositions. Qu'en est-il de ces deux *sing*? Sapir répond :

> The truth of the matter is that *sing* is a kind of twilight word, trembling between the status of a true radical element and that of a modified word of the type of *singing*. Though it has no outward sign to indicate that it conveys more than a generalized idea, we do feel that there hangs about it a variable mist of added value (p.28).

C'est ainsi que Sapir trouve le *signe zéro* [7] et qu'il symbolise tout mot simple (des langues européennes) par la formule A + 0, ou A + b, b valant 0. Ces formules sont, selon nous, A.0 (A fois zéro dans le sens de l'algèbre), ou A.b, b valant 0, car le signe zéro « s'ajoute » au déterminé, également par la voie de la syntagmatique (voir ci-dessous).

Remarquons encore une fois qu'il ne s'agit pas, dans les corrections apportées à la symbolique de Sapir, d'un pur formalisme symbolique, mais d'un mode discriminatif de marquer les rapports réels reliant, d'une part, les termes du syntagme et, de l'autre, ceux d'une série coordinative : c'est pour celle-ci que nous réservons le signe d'addition.

Les mots « simples » de nos langues sont donc toujours assez complexes. Il y a cependant des langues où le mot est un radical pur, tel le mot nootka *hamot* qui signifie « os », dans un sens très indéfini, comme le dit Sapir. Le mot anglais est toujours « pensé » au singulier : le mot nootka peut fort bien exprimer le pluriel grammatical, mais ne l'exprime pas nécessairement; *hamot* signifie tout simplement « os » sans impliquer d'autre notion que celle de la nature de l'objet en question (*Language* p.29). Il y a donc, selon Sapir, quatre types fondamentaux de mots :

A	:	nootka *hamot;*
A + (0)	:	*sing, bone;*
A + (b)	:	*singing;*
(A) + (b)	:	*hortus.*

Tous, sauf le premier, sont, selon nous, des syntagmes et leurs formules doivent être converties comme ci-dessus en des formules

[7] Ch. Bally, LGLF [2] §248.

syntagmatiques. A ces quatre types, Sapir en ajoute un cinquième, celui de *fire-engine* dont la formule est A + B, c'est-à-dire, selon nous, A.B, car *fire* est ici nécessairement constitué en déterminant de syntagme; Sapir le voit lui-même :

> It frequently happens, however, that one of the radical elements becomes functionnally so subordinated to the other that it takes on the character of a grammatical element (p. 29).

C'est ici que nous nous permettrons de corriger la définition du syntagme donnée par Ch. Bally.[8] Dire que le syntagme est le produit d'une relation d'interdépendance grammaticale établie entre deux signes *hétérocatégoriels* est trop peu; il faut mettre : entre deux signes *hétérofonctionnels*. Dans *fire-engine* nous avons bien deux signes *homocatégoriels* (deux substantifs), mais ils exercent deux fonctions syntagmatiques différentes : la fonction et la cofonction. Voilà pourquoi nous avons dans nos travaux tant insisté sur le fonctionnalisme dont les catégories ne sont qu'un faible écho et, dans la recherche linguistique, un guide très peu sûr. A l'appui de notre thèse et de celle de Sapir, nous citerons également le syntagme *bleu foncé* qui est constitué par deux signes homocatégoriels mais non homofonctionnels.

Les cinq types fondamentaux de mots — nous savons qu'il s'agit en réalité d'un seul (excepté *hamot*) : le syntagme lexical — peuvent se compliquer, selon Sapir, de nombreuses manières. Le signe zéro peut prendre des valeurs multiples et variées, il peut affecter plus d'une catégorie (*Language* p.30). Sapir trouve ainsi que la formule complète du mot latin *cor* est A + (0) + (0) + (0), où A figure le thème abstrait *cord-*; la formule phonétique du mot est (A)-, où le signe moins indique l'absence de signifiant positif pour les valeurs présentes : genre, nombre, fonction.

C'est ici que Sapir peut intervenir dans notre théorie par son analyse des monèmes. Combinant cette analyse avec l'analyse syntagmatique, nous pouvons poser la formule de *cor* comme suit :

$$\{[(A.G_0).N_0].F_0\}$$

Dans cette formule, A désigne le virtuel *cord-*, G le genre, N le nombre et F la fonction, représentés tous par le signe zéro (petit

[8] Ch. Bally, LGLF² §155.

indice inférieur). A noter que les trois signes zéro s'ajoutent au virtuel syntagmatiquement, c'est-à-dire, selon notre théorie de la concaténation dialectique des syntagmes, dans le syntagme complexe,[9] ce que nous savons par la comparaison du syntagme implicite *cor* avec des syntagmes plus explicites où ces valeurs ont des signifiants positifs. Dans notre *A propos...* p.109, nous avons essayé de donner l'analyse analogue de la forme verbale « simple »; nous devrons cependant la contrôler du point de vue de la *monématique* de Sapir qui nous enseigne que les formes « simples » en apparence peuvent être en réalité des structures implicites très complexes.

D'autres complications peuvent surgir de toutes parts, continue Sapir, p.30. Dans un mot donné, plusieurs éléments A ou (A), b ou (b) peuvent se rencontrer; il le démontre par un exemple emprunté à la langue paiute : *wii-to-kuchum-punku-rügani-yugwi-va-ntü-m(ü)*. Il s'agit d'un « mot » (assez long) signifiant « they who are going to sit and cut up with a knife a black cow », soit littéralement :

1	2	3	5	5	6
« knife » -	« black » -	« buffalo » -	« pet » -	« cut up » -	« sit »(pl.)
wii	*to*	*kuchum*	*punku* -	*rügani*	*yugwi*
(F)	(E)	C	d	A	B

7	8	9
- « future » -	« participle » -	« animate »(pl.)
va	*ntü*	*m(ü)*
(g)	(h)	(i)

Grammaticalement, c'est, comme l'explique Sapir, le pluriel du participe futur du verbe composé (de deux verbes coordonnés) « to sit and cut up » : A + B. Les éléments (g), (h), (i) sont des éléments grammaticaux (morphèmes de Vendryes) qui ne signifient rien lorsqu'ils sont séparés du reste; le premier est un morphème-temps, le deuxième un morphème-transpositeur (dans notre terminologie), et le troisième un morphème-actualisateur marquant le pluriel du genre animé. Le zéro final de la formule (voir plus bas) marque la fonction. Mais suivons Sapir dans le texte original :

[9] Cf. *A propos...*, p.59.

> The radical element A ("to cut up"), before entering into combination with the coordinate element B ("to sit"), is itself compounded with two nominal elements or element-groups—an instrumentally used stem (F) ("knife")..., and an objectively used group—(E) + C + d ("black cow *or* bull"). This group in turn consists of an adjectival radical element (E) ("black")..., and the compound noun C + d ("buffalo-pet"). The radical element C properly means "buffalo", but the element d ... is regularly used as a quasi-subordinated element indicating that the animal denoted by the stem to which it is affixed is owned by a human being (p.31-32).

Pour ce complexe, Sapir pose la formule suivante :

$$(F) + (E) + C + d + A + B + (g) + (h) + (i) + (0)$$

que nous devons, coûte que coûte, convertir en formule syntagmatique, étant donné que le groupe en question ne peut être qu'un syntagme complexe, compliqué d'un groupe coordinatif. Sapir nous donne pour cela les renseignements nécessaires (nous faisons abstraction du synsémantisme ou de l'autosémantisme des éléments).

Dans ce complexe, il doit y avoir selon notre algèbre syntagmatique [10] sept syntagmes, le nombre de monèmes étant de neuf. Nous avons obtenu ce nombre par le calcul suivant :

$$N = (n - 1) - 1 \text{ terme coordonné} = 9 - 2 = 7$$

[N = nombre des syntagmes, n = nombre des monèmes]. Ces structures sont [11] :

S_1 = *kuchum / punku* « buffalo-pet » : syntagme nominal lexical dans lequel *kuchum* est le T et *punku* le T' ; c'est un syntagme nominal lexicalisé de caractérisation ou, autrement dit, un signe motivé.

S_2 = *to / kuchum-punku* « black cow » : S_1 est le T et le monème *to* le T' ; syntagme discursif nominal de caractérisation.

S_3 = *to-kuchum-punku / rügani* « black cow cut up » : S_2 est le T' et le verbe *rügani* le T ; syntagme verbal de détermination progressive, premier degré.

[10] Cf. *A propos...*, p. 62.
[11] Nous séparons par / le déterminé du déterminant.

S_4 = *wii / to-kuchum-punku-rügani* « with a knife black cow cut up » : S_3 est le T et l'instrumental *wii* le T'; syntagme analogue à S_3, deuxième degré.

La monotonie structurale syntagmatique de notre exemple, — rappelons que le syntagme est la structure-type du langage, — qui se répète *ad nauseam*, variant seulement de forme, d'étendue, de valeurs sémiologiques et fonctionnelles, est troublée ici par une structure coordinative : *wii-to-kuchum-punku-rügani* + *yugwi* « to cut up + to sit », qui entre à titre de déterminé dans S_5.

S_5 = *wii-to-kuchum-punku-rügani* + *yugwi / va :* syntagme verbal d'actualisation (modalité : avenir) où *va* est le T'.

S_6 = *wii-to-kuchum-punku-rügani* + *yugwi-va / ntü :* syntagme de transposition de la structure S_5, qui est verbale, en fonction nominale; le T est le transpositeur *ntü*.

S_7 = *wii-to-kuchum-punku-rügani* + *yugwi-va-ntü / m(ü) :* syntagme nominal d'actualisation, où l'actualisateur *m(ü)* est le T' et le reste le T; modalité d'actualisation : genre animé, pluriel.

Remarquons que la coordination est, selon nous, la syntaxe des signes homofonctionnels, — tandis que la syntagmatique est celle des signes hétérofonctionnels, — et qu'elle est entièrement au service de la syntagmatique en lui fournissant les termes de syntagmes *complexes par coordination*, sans jamais empiéter sur le rapport syntagmatique.[12] Ici, la coordination réunit en groupe coordinatif deux verbes, dont un complexe et un simple.

Le schéma de ce syntagme complexe et compliqué par le groupe coordinatif est, selon nous :

[12] Cf. *A propos...*, p. 36, 39 et passim.

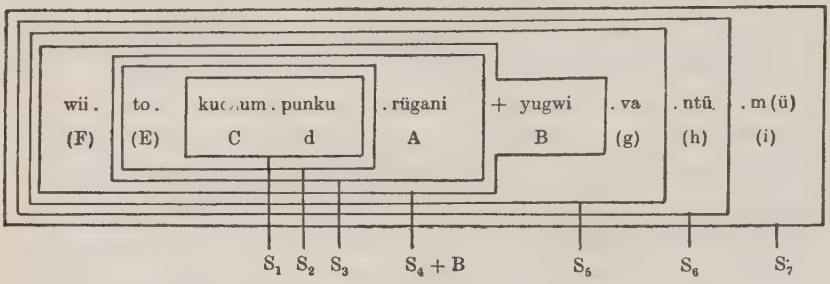

Dans ce schéma, nous remplaçons les signes d'addition de Sapir par des signes de multiplication, sauf entre A et B. Les rectangles illustrent la concaténation dialectique des syntagmes, chacun en figurant un.

Il se peut cependant que l'analyse soit autre : ce sont les amérindianistes qui peuvent nous le dire définitivement, mais quelle qu'elle soit, elle sera toujours syntagmatique. Sapir nous suggère la suivante :

> It will be observed that the whole complexe (F) + (E) + C + d + A + B is functionally no more than a verbal base, corresponding to the *sing-* of an English form like *singing*; that this complex remains verbal in force on the addition of the temporal element (g)—this (g), by the way, must not be understood as appended to B alone, but to the whole basic complex as a unit—; and that the elements (h) + (i) + (0) transform the verbal expression into a formally well-defined noun (p.32).

En d'autres termes, le groupe final *-va-ntü-m(ü)*, qui s'applique à la structure coordinative tout entière, correspond exactement au suffixe latin *-turi* (de *laudaturi*, par exemple) qui 1° s'accroche également au thème verbal, 2° transpose le verbe en nom, et 3° détermine ce nom en genre et nombre. Le groupe paiute serait alors structuralement et fonctionnellement, à quelques détails près, identique au groupe latin :

CULTRO	NIGRUM	BISONTEM	DOMESTICUM
wii	*to*	*kuchum*	*punku*

DISSEC(A)T-	+	CONSES-	/	-TURI
rügani		*yugwi*		*-va-ntü-m(ü)*

avec cette différence, toutefois, que le latin dirait *dissecturi consessurique*, en accrochant le suffixe à chaque verbe séparément, tandis que le paiute « expose » le suffixe commun aux deux verbes coordonnés après ceux-ci, selon la formule :

latin ac + bc = paiute (a + b).c

En outre, le latin dispose de formes casuelles pour exprimer les valeurs que le paiute exprime peut-être par les séquences. De monème à monème, le signe *-va-* correspond au latin *-ur-* (signe-temps, cf. *laudat-us* en face de *laudat-ur-us*) ; *-ntü-* à *-t-* (signe transpositeur, cf. *lauda-t-*, *dissec-t-*) ; et *-m(ü)* à *-i* (actualisateur nominal, modalité : animé pl., cf. *-a* de *laudatur-a*, genre inanimé pl., ou *laudatur-us*, genre animé masc. sg., etc.). Le schéma idéal de ces deux suffixes serait, pour le paiute :

[signe-temps.(transpositeur.actualisateur)],

et pour le latin :

[(transpositeur.signe-temps).actualisateur],

les deux étant des outils grammaticaux syntagmatisés dans lesquels les monèmes (à valeur grammaticale) se suivent strictement selon notre théorème. La différence entre eux n'est que dans la disposition : le paiute met le signe-temps devant le transpositeur, probablement parce que la structure S_5 est une forme verbale fonctionnant comme prédicat dans la phrase. Quoi qu'il en soit, l'analyse syntagmatique nous permet de poursuivre jusqu'aux moindres détails la comparaison structurale de langues de types si différents.

Notons encore que dans le cas où *-va-ntü-m(ü)* formerait, comme le latin *-turi*, un complexe à part, le nombre des syntagmes serait toujours de sept, les structures S_1, S_2, S_3, S_4 ainsi que le groupe coordinatif restant les mêmes, mais S_5 devenant : *wii-to-kuchum-punku-rügani + yugwi / -va-ntü-m(ü)* (= *-turi*), et S_6 et S_7 étant contenus dans le suffixe, dans lequel $n = 3$ et, par conséquent, $N = 2$.

A la suite de son exemple paiute, Sapir résume ses observations sur le mot. Etant donné que le mot

> may be anything from the expression of a single concept... to the expression of a complete thought (as in Latin *dico*...) (p.32-33),

et qu'il s'identifie, dans le second cas, avec la phrase, il est impossible de le définir du point de vue fonctionnel. Et il conclut que

> the word is merely a form, a definitely molded entity that takes in as much or as little of the conceptual material of the whole thought as the genius of the language cares to allow (p.33).

Observons que nous dirions aujourd'hui, évitant de compliquer l'exposé linguistique par des catégories mentalistes, que le mot est une entité définitivement moulée portant en elle autant de valeur sémiologique fractionnée de l'expression linguistique complète de l'événement [13] que le système linguistique donné le lui permet. Mais ce qui, dans cette analyse du mot, est pour nous d'une importance capitale, c'est que

> Thus it is that while the single radical elements and grammatical elements, the carriers of isolated concepts, are comparable as we pass from language to language, the finished words are not (p.33);

ce que nous avons montré ci-dessus par la comparaison du groupe paiute avec le groupe latin. Et nous pouvons en conclure une fois de plus que le langage humain, pris dans sa totalité, est *un continu sans aucune limite intérieure tracée d'avance* entre les « elements of speech », tout comme l'a vu F. de Saussure (CLG[3] p.187). En passant d'une langue à l'autre, ces limites nous apparaissent comme les cavaliers d'une cartothèque qu'on peut placer tantôt à un endroit, tantôt à un autre. Et dire que toute la linguistique d'hier se cramponnait à ces limites qu'on prétendait éternelles, immuables, qu'elle voulait à tout prix imposer même aux langues exotiques !

[13] Sur la phrase = expression de l'événement, voir *A propos...*, p. 34 et passim.

Aux yeux de Sapir, le mot est-il, en fin de compte, un des éléments fondamentaux du langage? La réponse reste assez décevante :

> Radical (or grammatical) element and sentence—these are the primary *functional* units of speech, the former as an abstracted minimum, the latter as the esthetically satisfying embodiment of a unified thought (p.33).

Abstraction faite du mentalisme, — c'était de son époque —, Sapir voit donc très bien qu'à un pôle de l'axe linguistique se trouve le monème, et à l'autre la phrase : voilà du progrès, car par cet axe, l'axe de la grammaire classique (mot — phrase) est quelque peu perfectionné; il grince moins : à un de ses pôles, il n'y a plus le mot, mais le monème. Ne pouvant pas encore se débarrasser entièrement de cette notion fâcheuse, Sapir essaie de la justifier en disant que

> The actual *formal* units of speech, the words, may on occasion identify themselves with either of the two extremes (p.33);

mais il reconnaît que

> more often they mediate between the two extremes, embodying one or more radical notions and also one or more subsidiary ones (p.33).

Qu'en est-il du point de vue de notre théorie syntagmatique?

Considérant l'axe de la grammaire classique comme définitivement démodé, prenons, comme point de départ de notre analyse, l'axe de Sapir. Celui-ci repose, comme nous le voyons, sur le monème et la phrase. De monème à phrase il y a cependant un grand nombre de structures intermédiaires interpolées (« mediating between the two extremes », comme le dirait Sapir), qui ne sont ni monèmes ni phrases, et qui sont, par conséquent, plus que des monèmes et moins que des phrases :

$$\text{monème} < \text{structures intermédiaires} < \text{phrase}.$$

Nous savons que toutes ces structures sont, de même que la phrase, des syntagmes, formés progressivement par adjonction syntag-

matique de monèmes hétérofonctionnels (ou de structures hétérofonctionnelles), selon la formule :

$$S_4 = \{[(a.b).c].d\}.e$$

(où a, b, c, d, e, sont des monèmes) [14], de façon que toute structure consécutive embrasse nécessairement toutes les structures précédentes, et que S_4, comme structure syntagmatique la plus complexe, englobe dialectiquement toutes les structures précédentes, S_3, S_2, S_1, celles-ci étant de formule de moins en moins complexe :

$$S_3 = [(a.b).c].d$$
$$S_2 = (a.b).c$$
$$S_1 = a.b$$

S_3 englobe, à son tour S_2 et S_1, et ainsi de suite, de sorte que les structures se constituent selon les formules suivantes :

$$S_4 = S_3.e$$
$$S_3 = S_2.d$$
$$S_2 = S_1.c$$

tandis que S_1 est, comme syntagme simple (tous les autres sont complexes), constitué de deux monèmes a et b. Entre toutes ces structures il y a, en effet, comme l'a vu A. Martinet [15], une certaine hiérarchie syntagmatique que nous pouvons illustrer encore mieux par le schéma :

$$\text{monème} < S_1 < S_2 < S_3 < S_4 < \ldots S_n \quad \text{(phrase)}$$

la composition syntagmatique du langage allant, théoriquement, à l'infini. Cette hiérarchie est tantôt sémiologique et fonctionnelle (la phrase est située plus haut que le syntagme d'actualisation), tantôt sémiologique seulement *(le beau cheval* est situé plus haut que *le cheval)*, lorsque la structure suivante ne change pas de fonction; voir ci-dessous.

Observons à ce propos, encore une fois, que le langage est en effet un continu, comme l'a vu F. de Saussure, et que son analyse se ramène à une *théorie du syntagme* et à une *théorie des associations*. Dans ce continu *syntagmatique*, les structures syntagmatiques

[14] Les coupes peuvent être aussi autres, par exemple : [(a.b).(c.d)].e; néanmoins, elles sont toujours syntagmatiques.

[15] *Actes* du VIe Congrès, p.179.

coulent constamment l'une dans l'autre en érigeant l'architecture syntagmatique homogène et unie du langage. Par conséquent, non seulement l'axe *mot — phrase* devient désormais inutilisable, mais aussi celui de Sapir *(monème — phrase)*, car ils s'insèrent tous deux dans l'axe universel *monème — syntagme* : notre théorie prétendant à l'universalité, ne peut pas tout simplement rejeter les découvertes d'hier, mais seulement les inclure, comme des cas spéciaux, dans son exposé après leur avoir fait subir les corrections nécessaires.

*

Les syntagmes sont, on le sait, discursifs ou lexicaux. Les premiers se font en cours de route, à chaque acte de parole; ils se dissocient aussitôt après. Les seconds sont, par contre, tout faits, « definitely molded entities », dus à l'action verticale de la syntagmatique qui en bloque et resserre les termes l'un contre l'autre, de façon à ne jamais plus les relâcher. Ces syntagmes sont exactement ce que la linguistique d'hier appelait des *mots*. Le mot est, généralement, un syntagme lexicalisé prenant sa place, à côté de monèmes, dans les séries associatives dont parle F. de Saussure (CLG, passim). Ainsi il nous est possible d'éliminer la notion de mot de la classification scientifique des faits du langage, tout comme la technologie a éliminé le fer de la classification des métaux en le considérant comme un acier extra-doux. Cette élimination nous dispensera de toute philosophie inutile au sujet de cette notion malheureuse à laquelle Sapir n'a pas encore pu échapper. La plus grande partie de ce qu'il en dit est d'ailleurs applicable au syntagme lexical; nous ne voyons plus de raison de compliquer nos débats de catégories moins générales puisque nous disposons aujourd'hui de catégories *universelles :* les monèmes et les syntagmes.

Sapir a trouvé le monème par voie empirique : notre théorie doit le trouver plus méthodiquement. Aussi nous nous proposons de rebrousser chemin et, au lieu de partir du monème pour aboutir à la phrase, de partir de la phrase pour aboutir au monème. Comment nous y prendrons-nous?

Le langage est bien un continu syntagmatique, mais il n'est pas pour autant indiscontinu. Tout comme l'analyse de la matière s'arrête lorsqu'elle arrive au corpuscule, l'analyse syntagmatique du langage est épuisée lorsqu'elle atteint le dernier signe analysable

syntagmatiquement. Arrivée à ce point, elle s'arrête, car au delà de cette limite *il n'y a que des monèmes.* C'est ainsi que nous touchons au monème par l'analyse syntagmatique *exhaustive.*

Et qu'y a-t-il au delà des monèmes? Ceux-ci n'étant plus décomposables en unités significatives plus petites, l'analyse syntagmatique passe d'un bond à l'analyse phonologique : le monème n'est en effet décomposable qu'en unités phonologiques; on passe ici de la syntagmatique à la phonologie. Si l'on ajoute que celle-ci s'occupe aussi des procédés phonologiques de cohérence syntagmatique intérieure[16], et que la phonétique s'occupe des procès phonétiques (contractions, adaptations mutuelles, etc. des volumes phoniques et des phonèmes) survenus au cours des siècles sur l'axe « vertical » du langage, et que ces procès évolutifs ont toujours à leur base les procédés phonologiques synchroniques de cohérence syntagmatique intérieure; — voilà notre syntagmatique qui donne son statut pragmatique également à la phonologie et à la phonétique qui erraient jusqu'ici, détachées du reste de la linguistique, sous les nuées. Dans un système, selon le mot fameux de F. de Saussure, *tout se tient.*

*

Sapir trouve encore, p.59, que les structures des mots *unthinkingly* et *reformers* sont identiques, chacun étant formé d'un élément radical « autosémantique » *(think, form)*, d'un préfixe *(un-, re-)* et de deux suffixes *(-ing, -ly; -er, -s)*. La formule de ces deux mots est, selon lui :

$$(b) + A + (c) + (d),$$

dont il dit qu'elle est

> a characteristic feature of the language

et que

> A countless number of functions may be expressed by it.

A cette formule de Sapir nous opposons la nôtre, obéissant à notre théorème de la concaténation dialectique des syntagmes dans le

[16] Cf. *A propos...*, p. 63.

syntagme complexe, selon lequel l'analyse de ces mots est la suivante :

Ces deux signes sont des surdérivés ou surcomposés[17]. Ils sont tous deux également des syntagmes (lexicaux) plusieurs fois complexes. Dans *unthinkingly*, qui est composé de 4 monèmes, il doit y avoir trois syntagmes :

1) le syntagme de transposition du verbe *(to) think* en déterminatif nominal *thinking*, où le suffixe (le transpositeur) est le T et le thème verbal le T' ;

2) le syntagme de nouvelle transposition par lequel la structure 1 est transposée en déterminatif verbal au moyen du transpositeur *-ly* qui est le T ;

3) le syntagme de caractérisation par lequel la structure 2 est caractérisée négativement au moyen du préfixe *un-* qui en est le T'. La formule de *unthinkingly* est, par conséquent :

$$\{b.[(A.c).d]\}$$

où b = *un-*, A = *think*, c = *-ing* et d = *-ly*.

Dans *reformers* (n = 4, N = 3 également), nous avons les structures suivantes :

1) le syntagme de détermination *(to) reform*, où le préfixe *re-* modifie la valeur sémiologique de *(to) form*, le verbe simple étant le T et le préfixe le T' ;

2) le syntagme de transposition de la structure 1, qui est un verbe, en substantif au moyen du transpositeur *-er* qui est le T ;

3) le syntagme d'actualisation où le virtuel *reformer* est le T et l'actualisateur *-s* le T' ; modalité d'actualisation : pluriel.
La formule de *reformers* est, par conséquent :

$$\{[(b.A).c.]d\}$$

où b = *re-*, A = *form*, c = *-er*, d = *-s*. On voit qu'elle est différente de celle de *unthinkingly :* c'est l'analyse syntagmatique, plus adéquate que celle de Sapir, qui nous le révèle.

Bally (LGLF[2] § 158) dit que, grâce au caractère binaire du syntagme, un composé ne peut pas être dérivé et réciproquement,

[17] Le terme importe peu : ni l'un ni l'autre n'est préférable au terme de « syntagme complexe lexical » ; voir plus bas.

et (§159) qu'un préfixal n'a pas de suffixe et un suffixal pas de préfixe. Dans la théorie de l'unité syntagmatique du langage, les termes mêmes de « composé » et de « dérivé », de « préfixal » et de « suffixal » deviennent superflus et gênants, le principe de formation des uns et des autres étant strictement le même : *(to) re-form*, *un-thinkingly*, *re-formers*, qui sont des composés, sont aussi bien des syntagmes que *think-ing*, *thinking-ly*, *reformer-s*, qui sont des dérivés. Du point de vue syntagmatique, le dérivé est toujours un transposé, c'est-à-dire un syntagme par lequel le transponende reçoit, par adjonction syntagmatique d'un transpositeur, une nouvelle fonction syntagmatique : le verbe *think* celle de déterminatif nominal, celui-ci celle de déterminatif verbal, le verbe *reform* celle de nom d'agent. Le composé est, par contre, toujours un syntagme de détermination (progressive) où le déterminé garde sa fonction syntagmatique : *(to) reform* est verbe comme *(to) form*, *unthinkingly* déterminatif verbal comme *thinkingly*, *reformers* exerce les mêmes fonctions que sg. *reformer*. Et ce qui importe dans la formation de ces signes, c'est que les formations précédentes ne jouent en effet aucun rôle : *-ly* s'ajoute au syntagme *unthinking* tout comme au monème *happy*. Le terme de base de toute dérivation ou composition est toujours considéré comme un tout, comme une entité donnée, car il est toujours la synthèse dialectique d'une formation syntagmatique (dérivation ou composition) antérieure. Un composé ne peut pas être dérivé et réciproquement, simplement parce qu'à l'occasion de la nouvelle formation syntagmatique il compte comme un tout par rapport au monème qui s'y ajoute syntagmatiquement; un préfixal n'a pas de suffixe et un suffixal n'a pas de préfixe, tout simplement parce que le premier cesse d'être préfixal et le second suffixal au moment même où s'y ajoute syntagmatiquement un nouveau terme par rapport auquel ils se comportent comme des signes simples, le caractère dialectique du syntagme en faisant des blocs unis comptant pour l'entourage par le troisième moment de la dialectique, par la synthèse, et non par les termes constitutifs.

*

A propos de l'observation de Sapir que, sur un patron donné

A countless number of functions may be expressed (p.59),

et que

> all the possible ideas conveyed by such prefixed and suffixed elements, while tending to fall into minor groups, do not necessarily form natural, functional systems. There is no logical reason, for instance, why the numeral function of *-s* should be formally expressed in a manner that is analogous to the expression of the idea conveyed by *-ly* (p.59-60),

notons que le langage atteint son *infinité* avec un nombre *fini* d'éléments, en entendant par « éléments » non seulement les monèmes, dont le nombre n'est pas infini, mais aussi les patrons structuraux sur lesquels les monèmes peuvent s'échanger, et dont le nombre est assez restreint. La fameuse comparaison du langage avec un jeu d'échecs, faite par F. de Saussure (CLG[3] p.125), se trouve ainsi justifiée de ce point de vue également : le jeu d'échecs atteint l'infinité de ses combinaisons avec un nombre modeste de pièces et de cases tout comme le langage la sienne avec un nombre limité d'éléments.

S'il en est ainsi, et si, comme le dit Sapir,

> we cannot but conclude that linguistic forms may and should be studied as types of patterning, apart from the associated functions (p.62),

par quoi alors les syntagmes se distinguent-ils entre eux? De structure absolument une et homogène, ils diffèrent bien de formes et de dimensions; extrêmement souples morphologiquement[18], si souples que l'unité syntagmatique en est restée méconnue bien longtemps, ils ne peuvent différer autrement que par les valeurs sémiologiques et les fonctions syntagmatiques que tout syntagme inférieur exerce dans le premier syntagme supérieur, selon la hiérarchie exposée ci-dessus. Synthèse dialectique de ses termes, le syntagme comporte toujours par rapport à ceux-ci quelque nouvelle valeur, soit sémiologique (syntagmes de détermination progressive qui sont de plus en plus riches en valeur sémiologique), soit fonctionnelle (syntagmes de transposition). L'analyse syntagmatique *structurale* passe, arrivée à ce point, à l'analyse syntagmatique *fonctionnelle*, le structuralisme au fonctionalisme : dans notre système, tout se tient.

[18] Ce terme est pris dans le sens biologique.

Tel qu'il est, avec son mentalisme et autres points faibles dont nous avons relevé quelques-uns en les utilisant pour illustrer notre théorie, le structuralisme de Sapir nous est cher parce qu'il ne quitte jamais la perspective synchronique; comme tel, il nous servira encore bien des fois d'argument synchronique appuyant notre théorie. Quant à l'argument diachronique, nous préparons un mémoire intitulé *Jan V. Rozwadowsky et l'unité structurale du langage*, où nous montrerons que l'idée de l'unité structurale du langage était dans l'air il y a bien longtemps et qu'elle se manifeste nécessairement aussi dans la diachronie. Sapir et Rozwadowsky sont à nos yeux deux piliers de la théorie de l'unité structurale du langage, théorie qui en est encore à ses débuts. Cependant, à la réflexion, elle n'a pas besoin d'être si modeste : ne s'est-elle pas déjà engagée en réalité dans la voie de convertir la linguistique d'hier en une linguistique nouvelle, plus belle parce que plus scientifique? Car c'est, à notre avis, la grande tâche qui attend la linguistique de demain. Cette situation est récente et place la linguistique devant le plus grand problème qu'elle ait envisagé depuis l'invention de l'écriture alphabétique, comme l'a dit L. Hjelmslev au Congrès de Paris[19].

Ljubljana, janvier 1953. Francis MIKUŠ.

[19] *Actes*, p.475.

LA QUESTION DES SIGNES ZÉRO

1. Signe latent ou absence de signe.

Un signe zéro n'est pas simplement l'absence d'un signe au sens saussurien, c'est-à-dire de l'ensemble *signifiant* + *signifié* : c'est un signe implicite dont le signifié se dégage de rapports mémoriels ou discursifs, mais dont le signifiant n'admet aucune réalisation phonique : dans tch. *žen*, gén.plur. de *žena*, il y a une désinence zéro [1].

1.1. On ne peut constater l'absence d'un signe que comme une *lacune* dans une famille de signes ou dans un énoncé. Le premier cas est celui des séries défectives de la flexion ou de la dérivation : lat. *ferire* n'a pas de perfectum; certains adjectifs français, comme *dru*, *morne*, *jaune*, ne sont pas accompagnés d'un nom de qualité. Ces lacunes mémorielles sont des faits de langue, mais des faits particuliers et isolés. L'opposition de l'infectum et du perfectum, par exemple, est essentielle à la structure du paradigme verbal en latin; mais cette structure n'est pas réalisée intégralement dans la conjugaison de tous les verbes.

1.2. Une phrase inachevée comme *quos ego...* présente une lacune discursive. Ici, c'est la structure syntagmatique qui s'est réalisée incomplètement dans la parole. Peu importe qu'il y ait, de la part de celui qui parle, intention ou défaillance; peu importe aussi que la phrase incomplète puisse être comprise intuitivement, grâce à des indices étrangers à la langue : l'analyse constate l'absence d'un signe que le contexte ne permet pas de rétablir à coup sûr.

[1] *Cours de linguistique générale*, 2me. éd. (CLG[2]), p.123-124; 163. Dans son article *Signe zéro* (Mélanges Ch. Bally, 1939, p.143-152), M. Jakobson a cherché dans le plan des signifiés la contrepartie du signifiant zéro. Mais le degré zéro d'une différence sémantique n'est pas un signe zéro dans le sens ordinaire du terme.

Il n'en est pas de même des abréviations conventionnelles du style télégraphique ou des petites annonces : là, comme dans les abréviations graphiques, on peut voir des suppressions de signifiants.

1.2.1. Dans ces deux cas, du reste, l'énoncé est incomplet. Il n'en est pas de même des syntagmes elliptiques : l'ellipse n'est ni un accident de la parole ni une abréviation conventionnelle. Elle n'apparaît qu'à la réflexion; or, de la réflexion à la spéculation abstraite, le pas est vite franchi, surtout en matière de langue. Si, comme on l'admet généralement, l'ellipse est un signe latent et non l'absence d'un signe non indispensable à l'intelligence de l'énoncé, il faudra, pour qu'on puisse parler d'ellipse, que le signe latent se laisse rétablir intégralement — donc, que le signifié évoque sans hésitation possible le signifiant correspondant.

Faut-il, par exemple, voir avec Bally une « ellipse de situation » dans : *regardez!*, qu'il interprète par : *regardez ceci* [2] ? Nous n'y voyons qu'une absence de signe : dans l'emploi absolu d'un terme susceptible de régir un complément, nous constatons qu'il n'y a pas de complément. Autrement, on ferait une ellipse quand on dit : *Pierre lit* sans savoir ce qu'il lit, ou quand on désigne quelqu'un comme : *le directeur*, sans avoir idée, peut-être, de ce qu'il dirige. Il va de soi qu'on ne dit pas : *regardez!* sans avoir l'idée de quelque objet visible; mais une idée ne devient un signifié que par l'emploi d'un signe; et rien, ici, ne réclame l'adjonction de tel signe *(ceci)* plutôt que de tel autre *(ici, ces gens*, etc.).

2. Le signe zéro et l'ellipse.

2.1. Ces deux espèces de signes latents ont été nettement distinguées par Bally [3]. Le signe zéro est obligatoire : le gén. plur. de *žena* est — et ne peut être que *žen*; l'ellipse est facultative, et le signe explicite suggéré par le contexte peut toujours être rétabli : *un litre de (vin) rouge.*

L'équivalence avec un signe explicite (lat. *consul : princep-s)* n'est pas un caractère nécessaire du signe zéro. Au contraire,

[2] *Linguistique générale et linguistique française*, 2me. éd. (LGLF²), § 125; 245. Cf. aussi § 174 A,2 : dans « dépendez ce tableau », il y aurait ellipse du régime réclamé par le préfixe *dé-*.

[3] *Copule zéro et faits connexes*, BSL XXIII (1922), p.1-6.

l'ellipse suppose toujours l'équivalence exacte du signe latent avec le signe explicite.

2.1.1. Le signe zéro est donc une unité de langue; l'ellipse ne se réalise que dans la parole. Seules, les conditions de l'ellipse résident dans la langue : dans *necessitatis inventa antiquiora sunt quam voluptatis (inventa)*, l'ellipse est rendue possible par la valeur particulière du génitif latin; dans *frigida (aqua) lavabatur*, par le genre grammatical et l'accord.

Avec raison, Bally a mis en parallèle l'ellipse et l'agglutination [4] : l'une et l'autre peuvent, dans des expressions devenues usuelles, engendrer dans la langue des signes immotivés — ainsi *capitale*, issu d'une ellipse, et *chef-lieu*, produit d'une agglutination. Mais à ce moment, l'ellipse a cessé d'exister.

2.1.2. Bally a toujours maintenu cette distinction nécessaire : dans *Linguistique générale et linguistique française* [5], trois sections du chapitre intitulé *Non linéarité ou dystaxie* traitent successivement de la sous-entente, de l'ellipse et du signe zéro, et il est clair que cette dernière expression ne dénote pas un genre dont la sous-entente et l'ellipse seraient les espèces. On ne fera donc pas un sort aux passages où Bally a parlé de signe zéro dans un sens large pour désigner les signes latents en général; le contexte exclut d'ailleurs tout soupçon de confusion [6].

2.2. En revanche, et bien que Bally invoque ici la distinction saussurienne entre langue et parole, sa théorie de la *sous-entente* nous paraît moins bien fondée.

Les termes d'ellipse et de sous-entente, d'ailleurs, ne recouvrent pas exactement ceux d'ellipse discursive et d'ellipse mémorielle, proposés par M. Frei [7]. La sous-entente s'apparente à l'ellipse par son caractère facultatif; elle s'en distingue — et par là se rapproche du signe zéro — en ce qu'elle a « une valeur uniquement grammaticale », tandis que l'ellipse « peut représenter, au gré des

[4] LGLF² § 220. Sur l'agglutination : CLG² p.242 ss.

[5] LGLF² p.159-164.

[6] *Qu'est-ce qu'un signe ?* Journ. de psych., avril-mai 1939, p.167 (l'ellipse est un signe zéro); LGLF² § 127 (signe zéro, à propos d'une « ellipse contextuelle »); id. § 245 : l'ellipse est un représentant zéro (Cf. R. Jakobson, *Signe zéro*, p.149 : « L'ellipse est donc *signe anaphorique* (ou *déictique*) *zéro* »).

[7] *La grammaire des fautes*, 1929, p.120-121. Les exemples de « sous-entente » de la p.124 seraient pour Bally des « ellipses de situation ».

circonstances, n'importe quel signe ou groupe de signes, pourvu qu'il soit de nature lexicale » [8].

On pourrait rappeler ici que, comme l'a montré Saussure [9], il n'y a pas de démarcation vraiment nette entre lexique et grammaire : tout signe a une certaine valeur grammaticale et une certaine signification; il appartient à une classe de signes comportant certaines fonctions, et diffère sémantiquement des autres signes de sa classe. Mais surtout, il nous semble que les exemples réunis par Bally sous l'étiquette sous-entente [10] ne relèvent pas tous de la même explication.

Une relation syntagmatique peut n'avoir d'autre signe que le groupement des termes et la séquence : dans *the man I have seen* [11], par exemple, la séquence est significative (cf. *I have seen the man*). S'il existe, parallèlement, un type syntagmatique avec un signe phonique de relation, il ne s'ensuit pas que le signe « tactique » doive être interprété comme une ellipse du signe phonique. En effet, les deux constructions peuvent n'avoir pas — ou pas constamment — la même valeur, et alors elles sont opposables : ainsi M. Benveniste a démontré qu'en indo-européen, la phrase nominale n'est pas une phrase à verbe *être* sous-entendu [12]; et Bally lui-même, qui cite comme exemple de sous-entente *travailler la nuit*, signale la différence aspective entre *...la nuit* et *...pendant la nuit* [13]. Ou bien, les deux types syntagmatiques sont en concurrence, et on peut avoir affaire à une ellipse ordinaire — par exemple dans *non ego credulus illis (sum)*.

3. Le signe zéro : définitions et exemples.

3.1. Pour Bally, « un signe zéro est un signe qui, sans signifiant positif, figure avec une valeur déterminée à une place déterminée d'un syntagme échangeable avec un ou plusieurs syntagmes de même espèce où ce signe a une forme explicite » [14].

[8] LGLF² § 246.
[9] CLG² p.186-187.
[10] LGLF² § 244, et *Copule zéro...*, déjà cité (note 3).
[11] Exemple commenté dans CLG² p.191.
[12] *La phrase nominale*, BSL 46 (1950), p.19-36, en particulier p.27.
[13] LGLF² § 244 et 587.
[14] LGLF² § 248 (le texte porte, par erreur : *ce suffixe* au lieu de : *ce signe*), et pour les exemples, § 252-254.

Aux exemples classiques de suffixes et de désinences zéro, Bally ajoute celui de la *copule zéro* en russe, au présent de l'indicatif, et celui de la *préposition zéro* en français, devant le complément direct. Ce dernier est contestable, car il suppose démontrée la thèse que « tout substantif est prédestiné à être sujet et que dans toute autre fonction il est transposé et ne peut l'être que par une préposition » [15].

3.2. Au début de son article *Zéro, vide et intermittent* [16], M. Frei écrit : « On parle de signe zéro dans le cas où l'absence d'un signifiant explicite fonctionne elle-même comme un signifiant... Le signe zéro peut donc être défini comme un monème implicite, faisant partie d'un syntagme, et en opposition significative avec un ou plusieurs monèmes explicites figurant dans d'autres syntagmes ».

3.3. Les deux définitions concordent pour l'essentiel. M. Frei substitue *monème* à *signe* — avec raison, puisqu'un signifiant zéro ne saurait être divisible [17]; et, s'il n'assigne pas au signe zéro une place déterminée dans le syntagme, il note plus loin qu'un phonème implicite est localisable dans la chaîne phonique, et les notations *0-père, vir-0* indiquent qu'il en est de même du signifiant zéro. La différence est moins dans les définitions mêmes que dans le principe des applications qui en sont faites : ce n'est pas par hasard que M. Frei parle simplement d'« oppositions significatives », alors que Bally réclame pour le signe zéro une « valeur déterminée ».

3.3.1. Bally, qui procède par échange entre syntagmes « de même espèce », fait état des ressemblances : le signifiant zéro et le signifiant explicite recouvrent soit un signifié identique *(cri : hurlement)*, soit des signifiés solidaires (russe *dom nov : dom bïl nov)*, dont la différence se reproduit régulièrement dans toute une classe de signes :

0 : bïl = *čitayu : čital*, etc.

Le signe zéro se dégage d'une opposition proportionnelle [18].

[15] LGLF² § 254 (p.164). Cf. J. Kuryłowicz, *Dérivation lexicale et dérivation syntaxique*, BSL 37 (1936), p.79 ss.

[16] *Zeitschrift für Phonetik*, 4 (1950), p.162.

[17] Le signifié, en revanche, peut être complexe : dans *žen*, la désinence zéro contient par cumul le cas et le nombre.

[18] J. Cantineau, *Les oppositions significatives*, CFS 10 (1952), p.27. J'élargis la définition de M. Cantineau en incluant dans l'opposition proportionnelle les variantes sématiques, même isolées (*amer: amertume* = *beau: beauté, doux : douceur*, etc.).

C'est dans ce sens, semble-t-il, qu'on doit entendre l'expression « échangeable avec un ou plusieurs syntagmes de même espèce »; car dans bien des cas, l'échange est possible sans qu'apparaisse un signe zéro : *robe*, par exemple, est syntagmatiquement « échangeable » avec *robe neuve*, *robe de bal*, etc., mais rien, dans la langue, ne permet de décomposer le signifié [robe] et de fabriquer un syntagme **robe-0* (cf. **1.2.1**).

3.3.2. M. Frei, comme on doit s'y attendre [19], ne tient compte que des différences. Toute opposition entre un signe quelconque *a* et un syntagme *ab* ou *ba* implique un signe zéro. On posera donc *0-père* en regard de *beau-père*, *grand-père*; on découvrira, dans *je chante*, outre la désinence zéro (cf. *chant-ons*, *chant-ais*, *chante-rai*...), un signe zéro de l'affirmation (cf. *je ne chante pas*). Et le même signe sera tout à la fois monème et syntagme, puisque les oppositions *0-père : beau-père*, *père-0 : père adoptif* sont aussi valables que *père : mère*, *fils*, etc.

En confirmant ce point de vue, M. Frei me fait remarquer [20] que la différence entre monème et syntagme ne réside pas uniquement dans les signifiants: à preuve les cas de synthèse sémantique (fr. *au* = *à* + *le*), auxquels j'ajouterais ceux d'agglutination : *plateforme*, par exemple, n'est pas un syntagme puisque, du côté sémantique, l'opposition *forme : plateforme* est isolée. Mais il ne s'ensuit pas que la distinction saussurienne entre unité et syntagme soit illusoire.

3.3.2.1. On pourrait objecter que dans *0-père*, par exemple, le signe zéro est fictif, puisqu'il ne correspond à aucun signifié déterminable (cf. **3.1**). Mais ceci pourrait impliquer le risque d'une confusion entre signifié et concept : il n'est pas nécessaire qu'un signifié se définisse par une idée positive; il suffit qu'il soit différenciel. Or précisément, il est impossible de déceler une différence entre *père* et *0-père*; au contraire, l'identité du signe *père*, isolé ou en syntagme, est prouvée par le parallélisme des différences sémantiques dans les séries

père, mère, parents...
beau-père, belle-mère, beaux-parents...

[19] *Saussure contre Saussure ?* CFS, 9 (1950), p.7-28.
[20] Lettre du 9 juin 1950.

3.3.2.2. Le rôle attribué au signe zéro par M. Frei nous paraît contredire le principe saussurien du caractère arbitraire du signe [21]. En effet, un syntagme *a-0* (ou *0-a*) sera motivé au même titre qu'un syntagme à termes explicites *(ab)* : il ne sera pas seulement opposable, dans sa totalité, à d'autres signes de même nature (car un monème aussi peut être opposé à des syntagmes, ainsi *robe : robe de bal*, **3.3.1.**); il sera déterminé également, dans sa forme et sa valeur, par des associations partielles. C'est ce qui nous empêche d'admettre, avec Bally, une « motivation par cumul des signifiés » [22] : si ar. *'a'mā*, lat. *equa* sont motivés [23], les mots français *aveugle*, *jument* sont totalement arbitraires.

3.4. De même que tout autre signe, un signe zéro ne peut exister que comme élément oppositionnel. Si l'on admet qu'un monème est opposable à un syntagme, il ne suffit pas d'une opposition du type *a : ab* pour que se dégage un signe zéro; il faut qu'on ait des raisons de reconnaître, entre deux signes homophones, une opposition dont seule la formule *a : a-0* (*0-a*) puisse rendre compte.

Or un signe peut changer de valeur grammaticale tout en restant le même : il suffit que le changement de valeur ne se trouve jamais marqué par un signe explicite. En latin, *contra* fonctionne comme adverbe ou comme préposition, sans l'appoint d'un signe transpositeur dans l'un ou l'autre emploi. Comme il en est de même de tous les signes de cette classe, il n'existe aucune raison de considérer l'adverbe comme dérivé de la préposition, ou vice-versa, et par conséquent d'établir une opposition *contra : *contra-0*.

3.4.1. Bien plus souvent que les oppositions entre signes explicites, celles qu'on peut invoquer en faveur d'un signe zéro sont susceptibles d'analyses contradictoires [24]. Soit par exemple le couple *scie : scier*. On peut voir dans *scie* un mot primaire comme *hache* ou *vrille*, et *scier* est alors un verbe dérivé; mais le rapport inverse est concevable, et s'exprimerait par la proportion

[21] CLG[2] p.180 ss., et le commentaire de ce passage par R. S. Wells, *De Saussure's system of linguistics*, Word 3 (1947), p.9.

[22] LGLF[2] § 207-208; 225.

[23] Sur le syntagme *'a'mā*, combinaison d'une racine *'my* avec un schème *'af'alu*, v. J. Cantineau, *Racines et schèmes* (Mélanges W. Marçais, 1950, p.119 ss.); sur le signifié de *jument*, A. Meillet, *Linguistique historique et linguistique générale*, II (1936), p.128-131.

[24] C. Bazell, *Note on contradictory analyses*, CFS 8 (1949), p.15-20.

scier : scie-0 = hâcher : hâchoir
passer : passoire, etc.

3.4.2. En arménien moderne (dialecte occidental), les désinences *-me* (ablatif), *-mov* (instrumental), propres aux pronoms personnels, interrogatif, relatif, s'emploient aussi pour un petit nombre de substantifs désignant des personnes, et se joignent alors à la forme du génitif-datif (sauf dans le mot *Asdvaj* « Dieu ») :

	dal « belle-sœur »	*martig* « gens »	(*Asdvaj* «Dieu»)
G-D.	*daloč*	*martoc*	(*Asduj-o*)
Abl.	*daločme*	*martocme*	(*Asduj-me*)

M. C.-F. Hockett [25] analyse : *daloč-me*, soit : *daloč-*, radical des cas obliques; *-me*, désinence (cf. *Asdvaj : Asduj-me*), et en conséquence trouve une désinence zéro dans le génitif-datif *daloč*. Mais l'analyse : *dal-očme* est également plausible, puisque le rapport *dal : dal-oč* est homologue du rapport *Asdvaj : Asduj-o*, *hars : hars-i*, etc. Il y a dans ce paradigme plusieurs oppositions simultanées, et l'analyse sématique aboutira toujours à décomposer en trois éléments le signifiant *dal/oč/me*, alors que deux seulement se laissent distinguer dans le signifié.

Mais dans la langue parlée, le type de flexion examiné ici a gagné les mots *mart* « homme, personne », *dəǧa* « garçon » dont le génitif-datif est en *-u*. Or *-u* ne peut être considéré comme élément radical, car on ne saurait analyser

mart	*dəǧa*	autrement que *Hay* « Arménien »	*gov* « vache »
mart-u	*dəǧ-u*	*Hay-u*	*gov-u*
mart-ume	*dəǧ-ume*	*Hay-e*	*gov-e*

d'autant plus que ce dernier paradigme *(Hay, gov)* est aussi celui de tous les infinitifs et du pluriel régulier *(harser, asdvajner)*. Si séduisante que soit l'analyse de C.-F. Hockett, elle n'est donc pas inattaquable [26].

[25] *Problems of morphemic analysis*, Language, 23 (1947), p.328-329.

[26] H. Kazandjian, *Grammaire améliorée de l'arménien moderne* (en arm.), Istanbul 1926, p.158, signale que le mot *ənger* « camarade » n'a la désinence *-oč* qu'au gén-dat. (abl. *ənger-e*), ce qui confirme mon analyse.

4. La question du signe zéro est, au fond, une question de *structure du mot*. Telle est, nous semble-t-il, l'idée qui se dégage des passages du *Cours de linguistique générale* où il en est parlé.

4.1. On n'y trouve pas, il est vrai, une définition ou une théorie générale du signe zéro, mais des exemples avec des commentaires. D'abord, celui de la désinence zéro des gén. plur. *slov*, *žen*, donné deux fois dans le troisième cours (1910-1911) : au chapitre intitulé *La linguistique statique et la linguistique historique; dualité de la linguistique* [27]; puis dans la dernière leçon du cours, à l'appui du principe que, dans la langue, il n'y a que des différences [28] : la désinence zéro s'oppose aux désinences explicites des autres cas. L'autre exemple est celui du grec φλόξ, où l'existence d'un suffixe zéro est prouvée par la différence entre *phleg-/phlog-*, racine commune à une famille de signes, et *phlog-*, radical d'un substantif féminin [29].

4.1.1. Ces deux exemples n'ont pas été rapprochés par Saussure, qui a indiqué chaque fois une preuve différente de la valeur linguistique du signe zéro. Mais les deux preuves sont valables pour l'un et pour l'autre. En effet, si le gén. plur. *žen-0* s'oppose à *žena*, *ženu*, etc., il n'est pas non plus identique à *žen-*, radical commun à tous les cas du paradigme; et si *phlog-0* n'est pas identique à la racine *phleg-/phlog-*, il s'oppose aussi à des thèmes à suffixe explicite *(phlegma, phlogmos)*.

4.1.2. La non-identité de deux signes homophones *a* et *a-0* réside-t-elle dans la différence de sens? C'est ce que suggère la remarque : « Il faut distinguer *phleg-/phlog-* à sens général et *phlog-* à sens spécial »[30]. Mais dans le manuscrit (R.), il y a une seconde remarque : « 2° Dans *phlegma*, on pouvait appliquer la formule *phleg* × *ma*, tandis que dans *phlog-*, je n'ai rien à multiplier, ce qui est signe que la fonction est ici complète ».

---

[27] Cf. CLG[2] p.123. La désinence zéro est déjà mentionnée dans le *Mémoire sur le système des voyelles* (Recueil, p.182).

[28] Cf. CLG[2] p.163.

[29] CLG[2] p.255. Ce passage est tiré du premier cours (1906-1907), et l'expression suffixe zéro ne figure pas dans le manuscrit (R.); mais dans son cours d'*Etymologie grecque et latine*, professé en 1911-1912, Saussure distingue de la racine le « thème », et constate qu'il existe en indo-européen des thèmes « formés par l'addition de zéro suffixe » (ms. B. p.10).

[30] CLG[2] p.255. Le manuscrit (R.) porte : « sens indéterminé; sens déterminé ».

En d'autres termes, *phlog-* est un signe de même nature grammaticale que *phlegma(t)-*, thème nominal; sa fonction ne peut être la même que celle de la racine *phleg-/phlog-*. C'est cette différence de *fonction*, de valeur grammaticale par rapport à la racine — et l'identité corrélative par rapport à *phlegma*, etc. — qui est décisive et qui postule l'analyse *phlog-0* [31].

4.2. Une langue non indo-européenne, où la structure du mot est différente, pourra présenter des faits analogues en apparence, mais non susceptibles de la même interprétation. A première vue, le couple turc

boya-mak « colorier » : *boya* « couleur (artificielle) »

semble exactement parallèle à gr. φλέγ-ω : φλόξ

En réalité, le rapport est inverse : c'est *boya-*, radical verbal, qui a un suffixe zéro; quant au substantif *boya*, c'est un monème qui ne contient pas plus de suffixe que de désinence zéro [32].

5. Conclusion.

Nous nous trouvons en face de deux conceptions inconciliables. Ou bien il est impossible qu'un monème, comme tel, s'oppose à un syntagme, et alors les signes zéro se multiplient à l'infini. Ou bien le signe zéro est postulé (ou exclu) par la structure du signe linguistique.

La notion d'opposition a pris, dans la linguistique contemporaine, une place qui ne saurait être trop large. Il est certain que deux signes quelconques d'une langue donnée peuvent être dits opposés : leur caractère de signes linguistiques appartenant à un même système constitue déjà une « base de comparaison »; et s'il n'existe pas d'opposition concevable entre le libre arbitre et un

[31] C'est là sans doute ce que Bally a voulu dire en écrivant (LGLF² § 248) : « il est inconcevable que *marche* et *calcul* soient réduits au radical verbal ».

[32] Dans sa *Grammaire de la langue turque* (1921), § 242, J. Deny a bien vu la différence entre un nominatif latin ou grec et le « cas absolu » du substantif turc. Il croit pourtant devoir dire : « Le mot sans désinence, ou mieux : avec désinence zéro ».

encrier [33], il y en a une entre les substantifs français *encrier* et *libre arbitre*.

Mais la tâche de la linguistique ne se borne pas à constater que chaque signe d'un système s'oppose à tous les autres. Il s'agit, dans l'infinité des oppositions réalisables, de discerner des degrés et un ordre d'importance : les oppositions proportionnelles sont plus essentielles au système que les oppositions isolées; les différences des signifiés, plus que celles des signifiants (on pourrait imaginer que tous les verbes latins aient passé dans la première conjugaison sans que la structure de la langue en soit notablement atteinte); plus les signes sont rapprochés par la forme et par la valeur, plus les oppositions qui les distinguent importent au système — et c'est là que l'analyse rencontre des signes zéro.

Quand Saussure enseignait que « la langue peut se contenter de l'opposition de quelque chose avec rien » [34], il était loin, apparemment, de se douter qu'il allait susciter des légions de fantômes. Nous voudrions les avoir rendus au néant.

Genève, janvier 1953.

Robert GODEL.

[33] L'exemple est de Troubetzkoy, *Grundzüge...*, p.69 de la trad. française de J. Cantineau (*Principes de phonologie*, 1949).

[34] CLG [2] p.124.

NOTE SUR ARM. *LINEL* « DEVENIR »

Dans un article intitulé *Verbes d'état et verbes d'événement* [1], j'ai décrit le paradigme très particulier que présentent en arménien moderne les trois verbes « être/devenir; avoir; savoir ». A cette occasion, mon confrère et ami M. F. Feydit a attiré mon attention sur la distribution presque identique des formes verbales signifiant « être » et « devenir » en arménien classique. Je n'en avais pas fait état dans mon article, parce qu'il s'agissait de déterminer des *valeurs*, plus aisées à saisir dans une langue vivante et qui vous est familière, que dans des textes anciens; et aussi parce que l'arménien moderne fournissait trois exemples, au lieu d'un seul, du paradigme qui m'intéressait.

Dans les manuels scolaires d'arm. classique, la conjugaison du verbe « être » réunit : 1) les formes propres de ce verbe, soit :

indic. prés. *em, es...* subj. prés. *icem, ices...*
indic. impf. *ei, eir...*

(et l'impératif *er, ēkʿ*, dans la formule de salutation *oł̌ er / ēkʿ*); 2) les formes empruntées aux deux verbes irréguliers *linel, ełanel* « devenir », soit :

indic. aor.	*ełē, ełer...*	futur (= subj. aor.)	*ełēc, ełicis...*
impératif	*ler, lerukʿ*	et :	*eliǰir, ełerukʿ*
infinitif	*linel*		
participe	*leal*	et :	*ełeal*

A l'impératif et au participe, les formes indiquées sont tantôt celles en *l-*, tantôt celles en *eł-* [2]. A. Meillet [3] distingue les trois séries : 1) verbe « être » (*em; ei; icem)*, dépourvu d'aoriste et

[1] CFS 9 (1950), p.33-50.

[2] Les premières, par exemple, dans le manuel de Turyan (1926), les secondes dans celui de S. Kapamaǰyan (1897).

[3] *Altarmenisches Elementarbuch*, Heidelberg 1913, § 117 (p.104-105).

suppléé, au subj. aor. et à l'impératif, par *liçim* et *ler* (de *linim*); 2) *linim* « je deviens », dont l'aoriste manque à l'indicatif; 3) *ełanim* « je deviens », aor. indic. *ełē*, impér. *ełiǰir*, *ełeruk'*, partic. *ełeal*.

Dans cet ensemble de deux paradigmes défectifs et d'un paradigme complet, plusieurs particularités surprennent : l'absence, à l'indicatif seulement, de l'aoriste correspondant au présent *linim*; puis la discordance entre l'aoriste *ełē*, unique en son genre, et le présent *ełanim*, en regard de la correspondance régulière (prés.) *-anim* : (aor.) *-ay (meṛanim : meṛay*, etc.); enfin, l'anomalie que constitue une 1re p.sg. *liçim* au subj.aor. : aucun autre verbe n'oppose ici une désinence en *-m* à la désinence *-cuk'* de 1re p.plur. Or *liçim* risque d'être une forme fictive, car le philologue exact qu'était Arsen Aydənyan en marque l'absence par un tiret et donne, pour le subj. aor. de *linel*, un paradigme commençant par la 2me p.sg. *liçis* [4].

Une enquête sommaire, portant sur l'Evangile de Matthieu et les douze premiers chapitres du traité d'Eznik, me donne le tableau suivant des formes usuelles :

em...; ei...; içem...
linim...; linei...; liniçim...; (liçis), liçi...;
ler, leruk'; leal (Eznik); *linel, lineloç.*
(ełē, ełer), ełew...; (ełēç, ełicis), ełiçi...; ełeruk' ełeal.

Soit : 1) les formes propres du verbe « être » (indic. présent et imparfait; subjonctif présent); 2) pour « devenir », celles de *linel* dans tout le groupe du présent (indic. présent et imparfait; subj. présent; infinitif et adjectif verbal); 3) *ełē* à l'aoriste de l'indicatif; 4) aux autres modes de l'aoriste (subjonctif, impératif, participe), des formes à radical *li-* et *ełi- (liçi / ełiçi, leruk' / ełeruk', leal / ełeal)*, dont la répartition devrait être étudiée. Le choix paraît déterminé en partie par la place du verbe dans la phrase : cf. *zgoyš leruk'* (Matth. 6.1 et passim) et *ełeruk' xoragētk'* (10.16); *t'oɫeal liçin* (9.2) et *ełiçi kapeal yerkins* (16.19), — en partie par la nature du syntagme, les formes *li-* servant surtout de copule, les formes *ełi-* comportant l'emploi absolu (« se faire, se produire »). Le participe *leal* « étant, ayant été » apparaît chez Eznik dans des temps

[4] *Eléments d'arménien classique*, appendice à sa *Grammaire de l'arménien moderne*, Vienne 1867 (en arm.), p.222.

composés : *leal ē (ēr, iṣē)*, et *eɫeal* « devenu, né, formé », en apposition. L'Evangile de Matthieu a une fois *eɫeal* : *ibrew tesin... zeɫealsn* « quand ils virent ce qui était arrivé » (27.54).

Aucun exemple, en revanche, de *liṣim*, et pas davantage du présent *eɫanim*, ni à l'indicatif, ni au subjonctif, ni à l'infinitif, ce qui contraste singulièrement avec l'emploi parallèle, à l'aoriste, de *liṣi* et *eɫiṣi*, *leruk'* et *eɫeruk'* etc.

On peut donc ramener à un paradigme unique toutes les formes signifiant « devenir » :

infinitif	*linel*		
indic. prés.	*linim*	subj. prés.	*liniṣim*
indic. impf.	*linei*		
indic.aor.	*eɫē*	sub.aor.	*eɫēṣ, liṣis, liṣi...*
impératif	*ler; leruk' / eɫeruk'*		
participe	*leal / eɫeal*		

L'aoriste *eɫē* est pourvu de l'augment à l'indicatif et à la 1re p.sg. du subjonctif. Le contraste entre cette 1re personne et les autres a un parallèle exact dans le subjonctif aoriste du verbe *dnel* « mettre », aor.indic. *edi, edir, ed...*

eɫēṣ : liṣis, liṣi... = ediṣ : diṣes, diṣē...

A cet aoriste correspond régulièrement le présent *linim :* l'alternance *ē / e / i* s'explique par les traitements arméniens de **-ei-* selon la place de la diphtongue dans le mot [5].

L'extension de *e-* à tout le subjonctif aoriste, au plur. de l'impératif et au participe est évidemment antérieure au début de la période littéraire; mais les formes anciennes (*liṣis* etc.) n'ont pas été éliminées. Quant au présent *eɫanim*, il a dû être formé par analogie sur *eɫē, eɫeal* à une date plus récente, qui reste à déterminer.

Le paradigme *linel : eɫē, eɫeal* subsiste d'ailleurs en arménien moderne. Le dialecte oriental a *linel : yeǧa, yeǧel;* le dialecte occidental *əllal : yeǧa, yeǧer*. Le présent en *-a- (əlla-)* a remplacé l'ancien présent en *-i- (əlni- < lini-)* comme dans *iynal* « tomber », de l'arm.class. *ankanel*, devenu *əngnil*. Le présent *eɫanim* n'a-t-il jamais eu qu'une existence littéraire? Robert GODEL.

[5] A. Meillet, *Esquisse d'une grammaire comparée de l'arm. classique*, 2me. éd., Vienne 1936, § 19 (p.44-45) : **ei > ē*; § 5 et 29 (p. 21 et 63) : *-ē- > -i-* en syllabe atone; § 23 (p.52) : ** ey-e- > -e-*.

NOTE SUR L'UNITÉ LINGUISTIQUE

1. Ferdinand de Saussure a insisté sur l'importance du problème de l'unité linguistique [1]. Il s'agit, en effet, d'un problème capital. La science du langage se trouve dans la situation paradoxale de ne pas savoir exactement sur quelles unités elle opère. Or il est évident que la linguistique moderne, qui manifeste toujours plus nettement une tendance à emprunter aux sciences exactes leur démarche et leur expression, a besoin de déterminer ses unités autant que la mathématique ou la physique les leurs.

2. Définition de l'unité linguistique selon Saussure : « une tranche de sonorité qui est, à l'exclusion de ce qui précède et de ce qui suit dans la chaîne parlée, le signifiant d'un certain concept » [2].

3. Partant de cette définition, on peut poser que l'unité linguistique doit, *a priori*, avoir les propriétés suivantes :

31. Etre un *signe*, puisque ni le signifiant ni le signifié n'existent par eux-mêmes mais uniquement par leur association dans le signe [3]. D'emblée, on exclut donc aussi bien le phonème que l'élément, quel qu'il soit, qui, selon certaines écoles, lui correspond sur le plan du signifié.

32. Appartenir à la *langue*. Dans tout système, l'unité doit avoir un caractère d'universalité, être à l'abri des contingences locales, temporelles, subjectives. Si l'on choisissait l'unité linguistique parmi des éléments relevant exclusivement de la parole, on courrait le risque de la voir soumise à l'accidentel [4]. C'est précisément la raison pour laquelle Saussure n'a pas retenu la phrase comme unité linguistique [5].

---

[1] Voir CLG p.148 sqq. (je cite d'après l'édition originale de 1916).
[2] CLG p. 150.
[3] Cf. CLG p.148.
[4] Cf. CLG p.31.
[5] CLG p.152-153.

33. Pouvoir être *isolée* avec certitude, faute de quoi elle ne pourrait servir de base à un classement des éléments du langage. Et c'est pourquoi Saussure n'a pas reconnu au « mot » la qualité d'unité linguistique [6].

4. En dernière analyse, il n'y a que deux sortes de signes linguistiques : le *syntagme* et le *monème*.

41. La phrase, dont on a dit, *supra* **32.**, qu'elle ne pouvait être l'unité inguistique, n'est qu'un cas particulier de syntagme. Dès lors, si l'on refuse cette qualité à un type de syntagme, force est bien de la refuser aux autres. On ne voit pas trop quels critères on invoquerait pour prendre comme unité linguistique tel type de syntagme à l'exclusion des autres. Il faudrait donc assimiler l'unité linguistique au syntagme en général. Mais alors les conditions énoncées *supra* **32.** et **33.** ne seraient pas remplies : si certains syntagmes appartiennent à la langue,[7] il en est en revanche bien d'autres qui relèvent exclusivement de la parole. Et d'autre part, on se heurte, pour la délimitation du syntagme à des difficultés analogues à celles qui compliquent celle du « mot ».

42. Le syntagme étant éliminé, c'est, *ipso facto*, le monème qui doit être pris comme unité linguistique.

421. H. Frei, qui a forgé le terme de *monème*, le définit : « tout signe dont le signifiant est indivis » [8], « ...dont le signifiant ne peut s'analyser syntagmatiquement » [9], « ...dont le signifiant est insécable, c'est-à-dire n'est pas divisible en signifiants plus petits » [10].

422. Le monème ainsi défini recouvre bien la définition saussurienne de l'unité linguistique (*supra* **2.**), et il possède incontestablement les trois propriétés qui doivent, *a priori*, la caractériser (*supra* **3.**).

Genève, avril 1953. Edmond SOLLBERGER.

[6] CLG p.151-152. Il opère néanmoins sur les mots, ceux-ci donnant de l'unité linguistique « une idée approximative qui a l'avantage d'être concrète » ; ce sont des « spécimens équivalents des termes réels d'un système synchronique » (CLG p.164).

[7] Cf. CLG p.178-179.

[8] CFS 1 (1941) p.51.

[9] *Word* 4 (1948) p.69 n.24.

[10] *Zs.f.Phonetik* 4 (1950) p.162 n.4. — Il ajoute qu'il est pour le linguiste « un instrument commode parce que mesurable et nombrable *à la manière de l'atome chimique* » (CFS 1 [1941] p.52; c'est moi qui souligne).

III. Publications présentées en séance.

Edmond Sollberger, *Le système verbal dans les inscriptions « royales » présargoniques de Lagaš*, thèse de doctorat, Genève, Librairie E. Droz, 1952.

Elève d'Henri Frei pour la linguistique générale, de A. Deimel pour la philologie sumérienne, M. E. Sollberger étudie le verbe sumérien dans un « état de langue » bien défini — le plus ancien qui soit documenté par un ensemble de textes important et à peu près homogène : la langue des inscriptions « royales » de Lagaš (2600-2450 av. J.-C.). « Fournir aux linguistes une description du sumérien qui puisse être utilisée en linguistique générale; étudier le sumérien à la lumière des principes de la linguistique générale, singulièrement de la doctrine saussurienne » (Préface, p.VII) : tel est le but de ce travail qui requiert d'abord, il va de soi, la critique des sumérologues, celle des linguistes ne pouvant être que très prudente.

L'exposé du système verbal est précédé de deux brefs chapitres intitulés : *Analyse phonématique du vieux sumérien* et *Syntagmatique du complexe nominal*, sujets que l'auteur a traités avec plus de détail dans ses *Etudes de linguistique sumérienne* (CFS 9 [1950] p.51-88). On remarquera que le second chapitre, sur le complexe nominal, suppose résolu par l'affirmative le problème posé au chapitre suivant : Y a-t-il un « verbe » en sumérien? Ce chapitre (p.31-38) est des plus intéressants pour le linguiste non sumérologue. On voit que si le monème verbal ne se distingue pas formellement du monème nominal, il existe un système de *formes verbales*, inapplicable à des noms comme *lú* « homme », *še* « orge », etc. Il y a une transposition du verbe (ou de tout le groupe verbal) en nom : *é ...dù* « construire un temple » > *(lú) é dù-a* « (homme) constructeur du temple » (p.199-200), mais non l'inverse. En revanche, pas de distinction grammaticale entre substantif et adjectif (cf. *Etudes de linguistique sumérienne*, **4.1.2.2**). D'autre part, le complexe verbal se subordonne au moyen des mêmes suffixes que le complexe nominal : il n'y a qu'une classe de signes de relation. L'anglais donnerait une idée du procédé si l'on pouvait considérer comme

grammaticalement identique le mot *before*, par ex., dans *before Sunday* et *before I met him.*

Bien des points, dans la grammaire du sumérien, sont encore obscurs. M. Sollberger distingue (p.24-25) un suffixe *-e*, déictique, et un suffixe *-e* d'accusatif (pour d'autres sumérologues, de nominatif). S'agit-il vraiment de deux suffixes distincts? Le préfixe modal *ha-*, à valeur « précative », figure deux ou trois fois dans des formes verbales qui dénotent un fait constaté : « il compta (?) », « il avait envoyé » (p.167). C'est bien étrange ! M. Sollberger a le grand mérite de ne pas chercher à escamoter ces difficultés ou à soumettre de force les données des textes aux explications qu'il suggère : les pages consacrées à l'opposition significative des préfixes *mu-* et *e-* (p.120-140) sont un modèle de discussion probe et exhaustive. On lui saura gré aussi d'avoir évité, tout en s'exprimant avec la précision qui sied à un linguiste, l'inutile complication d'une terminologie de style « glossématique » : c'est aussi une manière d'être saussurien que de savoir se passer du jargon.

Quelques remarques de détail : (p.21) « le complexe... ne saurait évidemment, et par définition, être constitué exclusivement d'éléments symphones ». Les mots « évidemment et par définition » anticipent sur l'explication donnée p.22. (p. 32) *dub-sar* « scribe », syntagme verbal transposé en nom, n'est pas une « proposition ». (p.34) Si *kú-a* (dans *ga zid kú-a* « nourri de lait sacré ») est un adjectif verbal, on ne peut pas dire que le caractère d'adjectif soit « moins clair » dans *dù-a* (*é dù-a* « qui a construit le temple, constructeur du temple »). Il eût mieux valu ne pas parler d'adjectif : cf. p.199-200 (*-a* : suffixe de nominalisation). (p.41-42) *Ki — áĝa, a — ru*, etc., comparable à fr. *tenir tête*, etc., seraient plutôt des locutions que des verbes composés. Il est vrai que cette expression, dans le cas du sumérien, ne peut être équivoque. (p.86) « ...un élément *-ta* marquant l'ablatif (avec, parfois, comme on peut s'y attendre, une nuance instrumentale) ». L'ablatif-instrumental, bien connu par le latin, n'est pas chose banale : on trouve bien plus souvent les deux valeurs réparties entre deux cas distincts. Le sumérien même oppose à l'ablatif un comitatif-instrumental, et dans *tìl-ta e-ta-sig*$_9$, «était rempli de vie », rien n'empêche de reconnaître un véritable ablatif : cf. *emplir de* ← *implere de.* (p. 122) La « règle » indiquée pour la répartition de *mu-* et *e-* fait attendre les séquences *mu-na-* / *e-ma-*, et aussi *e-na-*, mais exclut **mu-ba-*. L'unique exemple — suspect — de *mu-ba-* n'est discuté qu'à la p.137. (p.152) *ni-e* « déposait », « déposera ». La seconde traduction est malencontreuse : l'*adventif*, par définition (p.56), doit pouvoir se réaliser aussi bien comme passé que comme futur. (p.213 et 220) *e-me-am*$_6$ « où était...? » On ne voit pas à quoi correspond le mot *où*, et d'après l'explication donnée p.227, le sens

paraît être plutôt « existait-il? » (p.215, note 1) Si *-me* est vraiment le verbe *être* dans *é-an-na-túmu-me* « je suis Eannatum > moi, Eannatum », on ne peut parler d'un « procédé analogue en sémitique » : akk. *anāku* « moi », est un pronom et non une copule.

R. G.

S. Ullmann, *Précis de sémantique française*, Bibl. Romanica I/IX, A. Francke, Berne 1952.

Œuvre d'un linguiste bien informé, à l'esprit clair, ce *Précis* a les qualités qu'on souhaite dans un ouvrage de ce genre — celles qui font, par exemple, l'agrément du *Précis de stylistique française* de J. Marouzeau.

Dans un chapitre préliminaire (I *Orientation générale*), l'auteur délimite le domaine de la sémantique : étude des « sens » et des « fonctions », c'est-à-dire des signifiés des mots et des constructions syntaxiques, elle s'oppose à la morphologie, étude des « noms » et des « formes » — soit des signifiants. Le corps de l'ouvrage comprend une partie synchronique, malgré de fréquentes incursions dans l'histoire du vocabulaire : fonctions sémantiques des sons du français (II); caractères sémantiques du mot (III-VI); synonymie, polysémie, homonymie (VII-IX). Puis une partie diachronique : conditions et effets des changements de sens (X-XI). Le chap. XII, *Structure du vocabulaire*, s'achève sur l'exposé des « dominantes sémantiques du français ». On comparera les conclusions de M. Ullmann avec les caractéristiques du français moderne mises en lumière par Bally, LGLF [2], p.283-370.

Au chap. I, le classement proposé p.37 réduit à trois les subdivisions de la linguistique statique : phonologie, lexicologie et syntaxe — la dérivation entrant dans la lexicologie, la flexion verbale et nominale dans la syntaxe. Ce classement supprime des distinctions embarrassantes (grammaire et lexique; « morphologie » et syntaxe), sans impliquer cependant des divisions toujours nettes, comme le reconnaît l'auteur (p.84 ss.). La théorie des rapports associatifs exposée p.28-29 (cf. p.275 : « chaque mot fait partie de deux grands systèmes associatifs : celui des noms [= signifiants »] et celui des sens [= signifiés]» appellerait une discussion. Qu'il nous suffise de faire remarquer que la série : *enseignement - clément - justement*, dans le schéma de la p.28 (= CLG [2] p.175), a été ajoutée par les éditeurs du *Cours* et ne se trouve pas dans les sources manuscrites. Saussure n'attachait pas de valeur linguistique à des ressemblances purement phoniques entre signes de catégories différentes.

Le chap. IV, *Mots arbitraires et mots motivés*, prêterait aussi à discussion. Est-il bien vrai que « la thèse saussurienne [de l'arbi-

traire du signe] a été battue en brèche par M. Benveniste et d'autres linguistes » (p.102)? Quant à l'équivoque du terme *arbitraire*, Saussure l'a non seulement « notée » (p.102, note 2), mais corrigée : dès le premier cours (1906-1907), il est fait allusion au « caractère arbitraire du signe »; mais dans le 3e (1910-1911), Saussure spécifiait que le signe est arbitraire par rapport au concept — le signifiant par rapport au signifié, selon la terminologie proposée un peu plus tard (mai 1911); puis, dans une leçon ultérieure, revenant aux caractères du signe linguistique, il proposait de remplacer *arbitraire* par *immotivé*. La motivation, au sens saussurien, repose sur des rapports entre signes : *poir-ier* et *poire*, *pommier*, etc., par exemple. Il nous semble qu'on crée une certaine confusion en introduisant une « motivation phonique » *(piailler)* et une « motivation sémantique » (*mouche* « espion ») à côté de la « motivation morphologique » *(chanteur)* (p.103). D'autant plus que, pour M. Ullmann, la morphologie est l'étude des signifiants exclusivement; or, en ce sens, il n'y a pas de motivation purement morphologique : il n'est pas de signe motivé qui ne le soit en tant que signe, morphologiquement et sémantiquement.

L'auteur ne nous en voudra pas de lui signaler quelques fautes de français sporadiques : *résulter en (dans)* pour *aboutir à* (p.130, l.16; 141, l.32 ; 190, dern.l.); *contribuer* pour *fournir* (p.176, l.12 et 18) ; *médium* pour *moyen* ou *milieu* (? p.226, l.26) ; *faire absence* pour *faire défaut* (p.248, l.9) ; *il n'en s'agit pas moins* (p.194, l.11); *débarcadère*, fém. (p.272, l.9).

R. G.

Word, *Journal of the Linguistic Circle of New York* (devoted to the study of linguistic science in all its aspects), I (1945) — VIII (1952).

Il y a juste dix ans, en 1943, quelques linguistes de cette Ecole libre des Hautes Etudes fondée à New York pendant les années terribles, s'associèrent en un groupe de travail auquel devaient bientôt se joindre des linguistes d'autres universités américaines. Ainsi prit naissance le *Cercle linguistique de New York* qui devait, dès 1945, commencer la publication de l'importante revue dont il est rendu compte ici.

Rédigée d'abord par Pauline Taylor, assistée d'un Comité de rédaction, la revue le fut ensuite par Morris Swadesh (1946), puis par Swadesh et André Martinet (1947-1949); depuis cette date elle est rédigée par Martinet et Joseph Greenberg. Au Comité de rédaction a été adjoint, dès 1946, un Comité consultatif composé de linguistes étrangers parmi lesquels nous relevons avec plaisir le nom de M. Henri Frei représentant la Suisse.

Le nom même du Cercle linguistique de New York fait immédiatement penser à d'autres groupements fameux et n'est pas sans postuler une certaine orientation doctrinale qui ne saurait, certes, laisser indifférents les lecteurs des *Cahiers*. Cependant si la linguistique synchronique et structurale s'est taillée dans *Word* la part du lion, les autres aspects du problème n'en sont point négligés pour autant. Outre les articles de théorie pure, on y trouve donc non seulement des « travaux pratiques » : descriptions de systèmes linguistiques divers (langues amérindiennes, basque, caucasiques, sémitiques, etc.), y compris les langages non articulés, tels que la transmission de messages par tambours, etc., mais encore des études faisant état de l'aspect sociologique ou ethnologique du langage. Les disciplines accessoires (phonétique expérimentale, synesthésie, étymologie, etc.) ne sont pas oubliées non plus. Dans la liste des auteurs, reflet de cet éclectisme de bon aloi, on se plaît à lire les noms de R. Jakobson, H. Frei, A. Martinet, E. Benveniste, N. S. Trubetzkoy (†), E. A. Nida, J. Lotz, J. Kuryłowicz, R. Lafon, R. S. Wells, W. Leslau, G. Bonfante, L. Spitzer, et tant d'autres qu'il serait trop long d'énumérer.

Ces huit premiers volumes de *Word* forment une imposante gerbe de quelque 170 articles et 160 recensions. Il ne saurait être question de les passer ici en revue : la place nous manquerait pour les citer tous, et faire un choix serait forcément des plus arbitraires. On se bornera donc à reproduire les titres des articles au sommaire du dernier volume (VIII, 1952), ce qui sera une bonne illustration de la grande variété des sujets traités :

A. Martinet, Function, Structure, and Sound Change (1-32).—*C.E. Bazell*, Phonemic and Morphemic Analysis (33-38).—*D. I. Masson*, Synesthesia and Sound Spectra (39-41).—O. *Szemerényi*, The Etymology of German *Adel* (42-50).—*M. Lejeune*, La Consonne Yod en Vénète (51-64).—*R. L. Politzer*, On the Romance Third Person Possessives (65-71).—*W. Leslau*, Report on a Second Trip to Ethiopia (72-79).—*R. Lafon*, Concordances morphologiques entre le basque et les langues caucasiques (80-94; suite et fin d'une étude dont le début a paru dans *Word* VII, 227-244).—*H. Basilius*, Neo-Humboldtian Ethnolinguistics (95-105).—*K. L. Pike*, More on Grammatical Prerequisites (106-121).—*J. Fourquet*, The Two *e*'s of Middle High German : A Diachronic Phonemic Approach (122-135).—*E. P. Hamp*, The Anomaly of Gmc. "7" (136-139).—*L. Harries*, Some Tonal Principles of the Kikuyu Language (140-144).—*W. E. Welmers*, Notes on the Structure of Saho (145-162 + 236-251).—*P. Delattre et al.*, An Experimental Study of the Acoustic Determinants of Vowel Color; Observations on One- and Two-formant Vowels Synthesized from Spectrographic Patterns (195-210).—*R. L. Politzer*, On *b* and *v* in Latin and Romance (211-215).—*B. W. Bender et al.*, Friulian Phonology (216-223).—*D. Taylor*, A Note on the Phoneme

/r/ in Dominica Creole (224-226).—*J. Lotz*, Vowel Frequency in Hungarian (227-235).—*M. H. Lenormand*, The Phonemes of Lifu (Loyalty Islands); the Shaping of a Pattern (252-257).—*C. J. Crowley*, Some Spanish Ballad Problems (258-259).

Le Cercle linguistique de New York a aussi publié, en supplément au tome VII de *Word*, une étude de K. H. Menges, *The Oriental Elements in the Vocabulary of the Oldest Russian Epos, The Igor' Tale* (= « Monograph No. 1 », et annonce, en supplément au tome VIII, J. Lotz, *The Finite Verb Forms in the Jókai Codex* (= « Monograph No. 2 ». En outre, une série parallèle, les « Special Publications », est annoncée dont le No. 1 doit être un ouvrage de U. Weinreich, *Languages in Contact*. Enfin *Word*, qui avait consacré toute la deuxième livraison du tome VII à la linguistique slave, aura désormais un supplément annuel, *Slavic Word*, publié sous la responsabilité de R. Jakobson.

Ainsi, en quelques années, *Word*, l'une des plus jeunes revues de linguistique, est devenu aussi l'une des plus importantes, l'une de celles en tout cas dont aucun linguiste sérieux ne saurait se passer.

E. S.

Bibliographie linguistique de l'année 1949, éd. Spectrum, Utrecht et Anvers, 1951.

Sous la direction du bureau du Comité international permanent de linguistes (CIPL), et par les soins de M. J. J. Beylsmit, voici, quelques mois après la bibliographie de l'année 1948, celle de 1949. Les éditeurs et les artisans de cet indispensable instrument de travail ont pris à cœur de rattraper le retard causé par la guerre. On ne peut que leur en être reconnaissant.

Léopold Gautier.

IV. Ouvrages appartenant à la Société genevoise de linguistique (S.G.L.)

déposés à la Bibliothèque Publique et Universitaire de Genève

(Voir CFS 7 p.47ss., 8 p.79ss., 10 p. 55ss. — La cote figure devant chaque ouvrage.)

I. Publications périodiques

89 *Filología*, año 3, núm. 3 (1951). — Buenos-Ayres, Min. de educación, Fac. de filos, y letras de la Univ. de Buenos Aires, Inst. de filol. románica.

87/4 *Minos*. Investigaciones y materiales para el estudio de los textos paleocretenses, publ. bajo la dir. de Antonio Tovar y Emilio

Peruzzi, vol. 1, fasc. 1 (1951)-... — Salamanque, Consejo sup. de investig. científ., Colegio trilingüe de la Univ. (Theses et studia philol. salmantic., IV, 1).

86 *Quaderni ibero-americani*, attualità culturale nella peninsola iberica e America latina, 10 (1951)-... — Turin.

92 *Odborna terminologia*, sväzok 1 (1952)-... — Bratislava, Slov. Akad. vied a umení.

95 Polska Akademia umijetnosci. *Prace komisji językowej*, 37 (1952)-... — Cracovie.

90 *Romanica helvetica*, edita ab J. Jud et A. Steiger, vol. 39. Berne, A. Francke, 1952.

96 *Slavistična revija*, časopis za literarno zgodovino in jezik, IV, 3 (1951)-... — Ljubljana.

97 Slovenska Akademia znanosti in umetnosti = Academia scientiarum et artium slovenica. *Bibliotheca*. 1 (1952)-... — Ljubljana.

98 Idem, Classis II : philologia et litterae. *Opera*. 2 (1950)-... — Ljubljana.

99 Idem. *Dissertationes*. 1 (1950)-... — Ljubljana.

87 *Theses et studia philologica Salmanticensia*, IV, 1 (1951)-... — Salamanque, Consejo sup. de investig. científ., Colegio trilingüe de la Universidad.

93 *Voprosii jaziikoznanija*, 3 (1952)-... — Moscou, Akademija nauk SSSR.

82 *Word*. Journal of the Linguistic Circle of New York, 1 (1945)-..

II. Ouvrages et tirés a part

88/34 Bally, Charles : *Le langage et la vie*, 3e éd. augmentée.— Genève, Droz, 1952.

83 Bally, Charles : *Traité de stylistique française*, 3e éd. (nouveau tirage). — Genève, Georg, 1951.

61/8 Bech, Gunnar : *Über das niederländische Adverbial pronomen* er. — Copenhague, 1952 (= TCLC 8).

61/7 Bech, Gunnar : *Zur Syntax des tschechischen Konjunktivs, mit einem Anhang über den russischen Konjunktiv*. — Copenhague 1951 (= TCLC 7).

60 *Bibliographie linguistique de l'année 1948, et complément des années 1939-1947*. — Utrecht, Spectrum, 1951 (C.I.P.L.).

60 *Bibliographie linguistique de l'année 1949, et complément des années précédentes*. — Utrecht, Spectrum, 1951 (C.I.P.L.).

100 broch. Blok, H. P. : *Iets over de zogenaamde « geïntensiveerde » fonemen in het Ganda en Nyoro*. — Anvers 1951 (= Kongo-Overzee, XVII, 3, p.193-220).

100 broch. Blok, H. P. : *Nieuwe aanwinsten op het gebied van geluidsop-*

namen van Afrikaanse talen aan de Rijks-Universiteit te Leiden. — Anvers, 1952 (= Kongo-Overzee, XVIII, 5, p.432-437).

75/5/4 Bouda, Karl : *Neue baskisch-kaukasische Etymologien.* — Salamanque, 1952 (= Acta salmanticensia, filos. y letras, t. 5, núm.4).

75/5/6 Bouda, Karl : *Die Verwandtschaftsverhältnisse der tschuktschischen Sprachgruppe (Tschuktschisch, Korjakisch, Kamtschadalisch).* — Salamanque, 1952 (= Acta salmanticensia, filos. y letras, t. 5, núm. 6).

100 broch. Careme, M. : *De mouillering in de Zuidnederlandse dialecten. I. Westgerm.* a *of* â *voor de verbinding* n + *dentaal.* — Louvain, 1950 (= Leuvense Bijdragen, 40, p.113-139).

85 Cohen, Marcel : *Le language, structure et évolution.* — Paris, Editions sociales, 1950.

100 broch. Dami, Aldo : *La prétendue crise du français : réponse aux puristes.* — Bâle (1951).

35/8 Emeneau, M.B. : *Studies in Vietnamese (Annamese) grammar.* — Berkeley, 1951 (= Univ. of California Publ. in Linguistics, 8).

100 broch. Flydal, Leiv : *Om betydningsinnholdet av possessivene i Norsk.* — S.l.n.d. (= Festskrift til I. wedervang på 60 årsdagen 21. juli 1951, p.227-241).

100 broch. García Blanco, Manuel : *Don Miguel de Unamuño y la lengua española.* — Salamanque, 1952.

98/4 Grafenauer, Ivan : *Slovenske pripovedke o Kralju Matjažu — Slovenische Sagen von Matthias Corvinus.* — Ljubljana, 1951 (= Acad. scient. et art. slovenica, Classis II : philol. et litt. *Opera*, 4).

100 broch. Grootaers, L. : *De Nederlandse dialectstudie in 1949.* — Louvain, 1950 (= Handelingen van de K. Com. voor toponymie en dialectol., 24, p.145-168).

100 broch. Grootaers, Willem A. : *Chinese dialectology, 1948-1951.* — Louvain, 1952 (= Orbis, I, p.210-218).

100 broch. Grootaers, Willem A. : *Language behavior of an individual during one day.* — Louvain, 1952 (= Orbis, I, p.126-129).

100 broch. Grootaers, Willem A. : *Quelques remarques concernant le langage des femmes. Différences entre langage masculin et féminin. Quelques tabous linguistiques.* — Louvain, 1952 (= Orbis, I, p.84-86).

100 broch. d'Haene, P. : *De naamen van de* Ui *in de Zuidnederlandse dialecten.* — Anvers, 1950 (= Taal en tongval, II, p.10-17).

100 broch. Jakobson, Roman : *Notes on the correct presentation of phonemic problems.* — Syracuse, 1951 (= Symposium, V, 2, p.328-335).

95/37 Kuryłowicz, Jerzy : *L'accentuation des langues indo-européennes.* — Cracovie, 1952 (= Polska Akad. umijetnosci, Prace komisji językowej, 37).

75/5/2 LAFON, René : *Etudes basques et caucasiques.* — Salamanque, 1952 (= Acta salmanticensia, filos. y letras, t.5, núm. 2).

84 LALOU, Marcelle : *Manuel élémentaire de tibétain classique.* — Paris, A. Maisonneuve, 1950.

35/4/3 MALKIEL, Yakov : *The Hispanic suffix* -(i)ego. *A morphological and lexical study based on historical and dialectal sources.* — Berkeley, 1951 (= Univ. of California Publ. in Linguistics, IV, 3, p.111-213).

82 a 1 MENGES, Karl Heinrich : *The Oriental elements in the vocabulary of the oldest Russian epos, The Igor' Tale.* — New York, 1951 (= Linguistic Circle of New York, Monograph No. 1 [Supplement to *Word*, 7)].

100 broch. MOŠIN, V. - SOVRE, A. : *Dodatki h Grškim Listinam Hilandarja — Supplementa ad Acta Graeca Chilandarii.* — Ljubljana, 1948.

101 *Poslanica predsedniku Slovenske akademije znanosti in umetnosti Dr.-ju Franu Ramovšu ob šestdesetletnici 14. septembra 1950.* — S.l.n.d. (Ljubljana).

98/2 PREŠEREN, Fr. : *Prešernove Nemške poezije s prevodi Otoni Župančiča.* — Ljubljana, 1950 (= Acad. scient. et art. slovenica, Classis II : philol. et litt. *Opera*, 2).

75/5/5 RAMOS Y LOSCERTALES, José María : *Prisciliano gesta rerum.* — Salamanque, 1952 (= Acta salmanticensia, filos. y letras, t. 5, núm. 5).

75/5/1 RAMOS Y LOSCERTALES, José María : *La tenencia de año y día en el derecho aragonés, 1063-1247.* — Salamanque, 1951 (= Acta salmanticensia, filos. y letras, t. 5. 5, núm. 1).

97/1 RAMOVŠ, Primož : *Biblioteka in publikacije Slovenske Akademije znanosti in umetnosti v letih* 1938-1951 — *La bibliothèque et les publications de l'Académie slovène des sciences et des arts dans les années 1938-1951.* — Ljubljana, 1952 (= Acad. scient. et art. slovenica, *Bibliotheca*, 1).

94 *Slovenski biografski leksikon. S sodelovanjem uredniškega odbora urejuje* Franc Ksav. LUKMAN. — Ljubljana, 1952.

91 SOLLBERGER, Edmond : *Contribution à la grammaire sumérienne. Le système verbal dans les inscriptions « royales » présargoniques de Lagaš.* — Genève, Droz, 1952 (Thèse).

98/3 STOJIĆEVIĆ, Aleksandar : *Značeňe aorista in imperfekta u srpskochrvatskom jeziku — L'emploi de l'aoriste et de l'imparfait dans la langue serbo-croate.* — Ljubljana, 1951 (= Acad. scient. et art. slovenica, Classis II : philol. et litt. *Opera*, 3).

90/39 WAGNER, Max Leopold : *Historische Wortbildungslehre des Sardischen. Zu seinem 70. Geburtstag hrsg. von seinen Freuden.* — Berne, A. Francke, 1952 (= Romanica helvetica, 39).

92/1 *Zakladna jazykovedna terminologia.* — Bratislava, 1952 (= Odborna terminologia, sväzok 1).

V. Index des articles parus dans les *Cahiers* I à XI

BALLY, Charles : *Intonation et syntaxe* . . . . . I 33-42
— *Latin* tempora, *grec* τέμπη, ταπεινός . . . . . II 58-59
— *Syntaxe de la modalité explicite* . . . . . II 3-13
— Voir aussi MARTIN, Victor
BAZELL, C. E. : *Syntactic relations and linguistic typology* . . VIII 5-20
DE BOER, C. : *Morphologie et syntaxe* . . . . . VI 5-25
BORGEAUD, Willy : *A propos d'étymologies* . . . . . II 57-58
BURGER, André : *Sur le passage du système des temps et des aspects de l'indicatif, du latin au roman commun* . . . . . VIII 21-36
BUYSSENS, Eric : *Dogme ou libre examen?* . . . . . X 47-50
— *Mise au point de quelques notions fondamentales de la phonologie* . . . . . VIII 37-60
CANTINEAU, Jean : *Les oppositions significatives* . . . . . X 11-40
FREI, Henri : *Qu'est-ce qu'un dictionnaire de phrases?* . . . . I 43-56
— *Ramification des signes dans la mémoire* . . . . . II 15-27
— *Saussure contre Saussure?* . . . . . IX 7-28
— Nécrologies de *Giulio Bertoni* (II 60-61), *Rennward Brandstetter* (II 61-63), *Viggo Brøndal* (III 67-69), *Etsko Kruisinga* (III 69-70) . . . . . .
GAUTIER, Léopold : *Ce que c'est beau! Qu'est-ce que c'est beau!* IX 29-32
GODEL, Robert : *Formes et emplois du redoublement en turc et en arménien moderne* . . . . . V 5-16
— *Homonymie et identité* . . . . . VII 5-15
— *La question des signes zéro* . . . . . XI 31-41
— *Note sur arm,* linel « *devenir* » . . . . . XI 42-44
— *Note sur lat.* tandem . . . . . VIII 61-63
— *Verbes d'état et verbes d'événement* . . . . . IX 33-50
— Allocution prononcée aux obsèques de *Charles Bally* . VI 68-72
DE GROOT, A. W. : *L'intonation de la phrase néerlandaise et allemande considérée du point de vue de la linguistique structurale* . . . . . V 17-31
HJELMSLEV, Louis : *Langue et parole* . . . . . II 29-44
ISAČENKO, A. V. : *Morphologie, syntaxe et phraséologie* . . . VII 17-32
KARCEVSKI, Serge : *Introduction à l'étude de l'interjection* . . I 57-75
— *Remarques sur la phonologie du russe* . . . . . III 7-13
— *Sur la parataxe et la syntaxe en russe* . . . . . VII 33-38
LAZICZIUS, Jules : *La définition du mot* . . . . . V 32-37
MARTIN, Victor, et BALLY, Charles : Allocution prononcée aux obsèques d'*Albert Sechehaye* . . . . . VI 63-67
MIKUŠ, Francis : *Edward Sapir et la syntagmatique* . . . . . XI 11-30
NAERT, Pierre : *Sur la nature phonologique de la quantité* . . III 14-25

Regamey, Constantin : *Considérations sur le système morphologique du tibétain littéraire* . . . . . VI 26-46
Sebeok, Thomas A. : *Progressive vowel assimilation in Finnish* V 38-40
Sechehaye, Albert : *Considérations sur la morphologie du français* . . . . . IV 53-64
— *De la définition du phonème à la définition de l'entité de langue* . . . . . II 45-55
— *La méthode constructive en grammaire et son application* IV 23-25
— *La pensée et la langue* ou *Comment concevoir le rapport organique de l'individuel et du social dans le langage?* . . . IV 26-52
— *Les classes de mots et l'imagination* . . . . . I 77-88
— *Les deux types de la phrase* . . . . . IV 7-22
— Liste de ses publications linguistiques . . . . . IV 3- 5
Sollberger, Edmond : *Etudes de linguistique sumérienne* . . IX 51-88
— *Note sur l'unité linguistique* . . . . . XI 45-46
Tubiana, Joseph : *Agencement et ambiguïté en phonologie* . . X 41-46
Vendryes, J. : *L'œuvre linguistique de Charles Bally* . . . . VI 48-62
Wiblé, Eugène : Nécrologie de *Maurice Grammont* . . . . . VII 45-46

Adresse des auteurs d'articles ou de comptes rendus

Léopold Gautier, 29, chemin de Grange-Canal, Genève.
Robert Godel, 1, rue de l'Aubépine, Genève.
Francis Mikuš, Riharjeva, 3, Ljubljana, Yougoslavie.
Edmond Sollberger, Beulet, 7, Genève.

TABLE DES MATIÈRES

I. Société genevoise de Linguistique 3
II. Articles :
Francis Mikuš, *Edward Sapir et la syntagmatique* . . 11
Robert Godel, *La question des signes zéro* 31
Robert Godel, *Note sur arm.* linel « *devenir* » 42
Edmond Sollberger, *Note sur l'unité linguistique* . . 45
III. Publications présentées en séance 47
IV. Ouvrages appartenant à la SGL 52
V. Index des articles parus dans les *Cahiers* I à XI . . . 56

ÉCOLE D'INTERPRÈTES

DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

L'Ecole d'interprètes, dirigée et administrée par un professeur de la Faculté des Lettres, se consacre à l'enseignement pratique des langues vivantes, en collaboration avec la Faculté des Lettres, le Séminaire de français moderne et l'Ecole pratique de langue française.

Destinée en premier lieu aux personnes à qui des connaissances linguistiques sont indispensables dans l'exercice de leur profession (fonctionnaires diplomatiques ou consulaires, fonctionnaires d'organisations internationales, interprètes ou traducteurs de congrès, etc.), elle s'adresse également aux étudiants qui, tout en se destinant à une carrière n'exigeant en soi aucune connaissance de langues étrangères (futurs médecins, dentistes, pharmaciens, avocats, architectes, etc.) pourraient cependant avoir intérêt à savoir s'exprimer dans la langue de leurs clients étrangers. D'autres étudiants (futurs géologues, prospecteurs, médecins sur paquebots transatlantiques, ingénieurs, techniciens, bibliothécaires, éducateurs, institutrices, infirmières, etc.) pourraient, par l'étude de langues étrangères, se créer de nouvelles occasions de travail à l'étranger.

L'Ecole d'interprètes admet des élèves libres et des élèves réguliers. Les élèves réguliers préparent les examens prévus pour les diplômes de traducteur, traducteur-interprète et interprète parlementaire. Les élèves libres peuvent obtenir le certificat d'études pratiques d'une ou de plusieurs langues modernes, ainsi que des attestations d'examens semestriels.

Le programme détaillé et le règlement de l'école sont à la disposition des intéressés auprès du Secrétariat de l'Université.

Demander tous renseignements supplémentaires à M. le professeur S. Stelling-Michaud, administrateur de l'Ecole, rue Saint-Victor 4 (Tranchées), téléphone 4.66.37.

SHL
WITHDRAWN

IMPRIMÉ EN SUISSE
IMPRIMERIES POPULAIRES, GENÈVE